

# PROOF

2014 | NUMÉRO 21

DOSSIER.

## L'école fait son cinéma

L'intégration  
fête ses cinq ans

Une Cité des Métiers à Charleroi :  
un enjeu collectif

L'enseignement  
vu par les entreprises



## Du vent dans les voiles



Cet hiver, nous avons donné les clés de la maison *PROF* à notre graphiste. Objectif : aérer les pages de votre trimestriel, pour le rendre plus moderne, plus attrayant. Après cinq ans, il nous semblait pertinent de faire évoluer notre mise en page. N'hésitez pas à nous exprimer ce que vous en pensez, via [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be).

Et pour ceux d'entre vous qui veulent aller plus loin, nous inviterons désormais un panel de lecteurs à intervalles réguliers. La première de ces réunions aura lieu le mercredi 4 juin, à Namur. L'occasion pour la rédaction de mieux cerner vos attentes à l'égard d'un magazine qui n'a d'autre but que de vous accompagner dans votre travail. Vous souhaitez en être ? Rendez-vous en page 42 pour tous les détails, dans une nouvelle rubrique.

Ce n'est pas la seule nouveauté : dans notre double page « Droit de regard », une personnalité extérieure à l'enseignement vous fait part de son point de vue sur le monde de l'école et ses enjeux. C'est Pieter Timmermans, de la Fédération des Entreprises de Belgique, qui ouvre le bal. Avant cela, en pages « Infos », le point sur l'intégration, entre autres sujets. Dans notre dossier consacré à l'éducation au cinéma, nous sommes allés à la rencontre de spécialistes mais surtout d'enseignants qui, avec des partenaires, se lancent dans des projets ambitieux.

Vous le constaterez dès les premières pages : il y a moins de références et de notes en bas de page. Mais notre version électronique, disponible sur [www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof), comprend des liens hypertextes au sein des articles. Ces mots soulignés renvoient vers les nombreuses sources et documents de référence.

Bonne découverte. ●

**Didier CATTEAU**  
Rédacteur en chef



À l'école fondamentale du Tivoli, à Laeken, un portfolio accompagne chaque élève d'année en année.

P. 12



En vigueur depuis un demi-siècle, la mixité reste sujette à débat.

P. 38



DOSSIER

Avec l'aide de l'ASBL Caméra-etc. des élèves de l'École Saint-Lambert II, à Herstal, se muent en apprentis cinéastes : c'est un des sujets de notre dossier « L'école fait son cinéma ».

P. 16



© Fotolia/Andrey Kiselev

# Wallonie-Bruxelles enseignement (W-B E)

C'est le nouveau nom du réseau d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, symbolisé par un nouveau logo qui rappelle le E d'enseignement par sa forme, la Fédération par ses couleurs. Il veut répondre à un besoin d'identification et de visibilité et s'accompagne d'une charte de valeurs actualisée et d'un nouveau portail [www.wallonie-bruxelles-enseignement.be](http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be).  
Infos : [communication@w-b-e.be](mailto:communication@w-b-e.be)



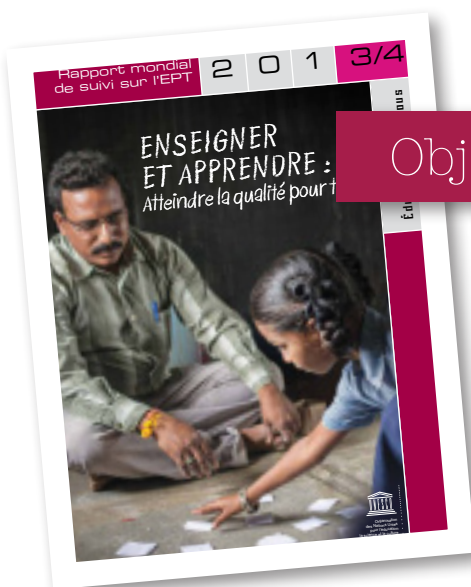
NOUS DEMANDONS  
AU PROCHAIN GOUVERNEMENT  
DE NE PAS ENTRER  
DANS LE JEU DE L'OBLIGATION  
DE RÉSULTATS RAPIDES.

Anne Chevalier

Anne Chevalier, au nom de la Plateforme de lutte contre l'échec scolaire, lance un *Appel au débat en vue d'une refondation de l'école*.

[www.ecoledroitsenfant.be](http://www.ecoledroitsenfant.be)

Plan Belgique, le Délégué général aux Droits de l'Enfant, les ASBL Geomoun, Kiyo, Djapo et Vormen ont lancé [www.ecoledroitsenfant.be](http://www.ecoledroitsenfant.be). Destiné aux instituteurs et écoles primaires, ce site propose une gamme complète d'outils pédagogiques sur les droits de l'enfant, développés en collaboration avec les enseignants, et adaptés à chaque degré de l'école primaire.



## Objectifs du Millénaire

En 2000, les Nations Unies fixaient huit *Objectifs du Millénaire*, pour 2015. Notamment « donner à tous les enfants [...] les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ». Le 11<sup>e</sup> *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*, publié par l'Unesco, indique que l'objectif ne sera pas atteint : 57 millions d'enfants ne sont pas scolarisés...

## L'INTÉGRATION

## L'école inclusive se construit

Depuis 2009, l'intégration d'élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire a fortement progressé. Quels sont les bénéfices, les difficultés et les limites de ce processus ?

Patrick Beaufort est inspecteur de la Ville de Liège, membre du Conseil supérieur et du Conseil général de Concertation de l'enseignement spécialisé. Rencontre.

**PROF.** Pendant cette année 2013-2014, 655 écoles de l'enseignement ordinaire accueillent au moins un élève en intégration. Mais parallèlement, la population scolaire augmente dans l'enseignement spécialisé aussi...

**Patrick Beaufort.** J'oserais certaines hypothèses. Une mise en évidence positive, du travail réalisé par l'enseignement spécialisé serait-elle un facteur d'orientation ? Ou faut-il pointer le manque de places dans l'enseignement ordinaire qui forcerait à une orientation plus rapide ? Ou encore la pression des parents qui favorise le processus d'intégration (via une inscription préalable dans le spécialisé) ?

relations entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé, entre les écoles et le CPMS. C'est ce qui a amené la Ville de Liège à créer des commissions de suivi des intégrations (fondamental et secondaire) réunissant des représentants des directions de l'ordinaire, du spécialisé, des CPMS, les inspecteurs concernés,... Et depuis septembre, en mutualisant les périodes, ce PO a créé un poste de coordinatrice pédagogique (voir page 6). À la Ville de Liège, 135 élèves (105 dans le fondamental et 30 dans le secondaire) venus de 9 écoles spécialisées sont intégrés dans 35 écoles ordinaires.

**Quels sont, selon vous, les points positifs de l'intégration ?**

Ils sont multiples. L'enfant reste parmi les siens. Il peut prendre conscience de ses difficultés, chercher à progresser, construire son autonomie, récupérer la confiance et l'estime de lui-même. Même si le but ultime n'est pas, dans le fondamental, l'acquisition du CEB.

Je citerais aussi le regard porté sur des enfants en grande souffrance dans l'enseignement ordinaire et qui n'auraient certainement jamais été orientés vers l'enseignement spécialisé. Et la grande satisfaction des parents qui voient progresser leur enfant maintenu dans l'enseignement ordinaire.

**Et les points négatifs ?**

Probablement le nombre d'heures trop faible de périodes d'accompagnement et le manque de formation des enseignants envoyés dans l'ordinaire. Il y a le risque aussi d'étiqueter l'élève. Une piste serait peut-être de l'orienter dans l'enseignement ordinaire sans préciser le type d'enseignement spécialisé dont il relève. Cela pourrait réduire l'effet Pygmalion c'est-à-dire le fait d'avancer des hypothèses sur le devenir scolaire d'un élève et de les voir effectivement se réaliser...



© PROF/FWB

**Quelles sont les conditions favorables à l'entrée d'une école dans un projet d'intégration ?**

Cela suppose à la base une adhésion de l'équipe. Elle doit prendre conscience que la présence en classe d'un autre enseignant – car l'idée n'est évidemment pas de séparer l'(les) enfant(s) de leur groupe ou de partager la classe en deux – vise aussi à modifier les pratiques d'enseignement. Je peux citer de nombreux cas où l'intégration a mené vers le projet de faire réussir la classe entière. Mais travailler en duo n'est pas facile. Cela représente aussi un surcroît de travail de gérer les

**Un des écueils : le manque de formation des enseignants. Le spécialisé a peu sa place dans la formation initiale et peu de (futurs) enseignants suivent une formation spécifique.**

Les futurs instituteurs et régents suivent un module de 30h consacré à la différenciation des apprentissages, à des notions d'orthopédagogie, à la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation. Des modules (15h) à option, complétés par un stage, existent aussi pour les futurs instituteurs maternels, primaires et les régents. Ils leur donnent une information sur l'organisation et le fonctionnement du spécialisé et des notions de pédagogie adaptées aux élèves qui fréquentent ce type d'enseignement. S'ajoutent, dans certaines hautes écoles, une spécialisation en orthopédagogie et, dans l'enseignement de promotion sociale, la possibilité d'acquiescer le certificat d'aptitude à éduquer ces élèves. Ce dernier a peu de succès. Il offre une revalorisation salariale mensuelle (30 euros), mais pas d'avantage au niveau de l'accès ou de la sécurité à l'emploi.

Les inspecteurs ont relevé dans des classes la différenciation limitée des apprentissages, peu de méthodologies spécifiques pour accompagner les élèves à besoins spécifiques, la difficulté d'élaborer un plan individuel d'apprentissage (PIA),...

**Et quelles pistes propose le Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé (CSES) sur ce sujet à l'heure de la réflexion sur la réforme de la formation initiale ?**

Je ne pense pas que la formation doive être vue sous l'angle ordinaire/spécialisé car les élèves à besoins spécifiques sont dans toutes nos écoles. Nous souhaitons donc que chaque enseignant puisse développer en formation initiale et en cours de carrière les compétences nécessaires et des ressources

*La formation ne doit pas être vue sous l'angle ordinaire/spécialisé car les élèves à besoins spécifiques sont dans toutes nos écoles.*

pour surmonter des difficultés. Dans les référentiels de compétences de l'enseignant définis par le Conseil général des Hautes Écoles <sup>(1)</sup>, nous en avons pointé certaines qui nous semblent indispensables pour l'éducation des élèves à besoins spécifiques. Par exemple, adapter ses interventions orales et écrites aux différentes situations ; travailler en partenariat avec les familles, les CPMS ; mettre en œuvre en équipe des dispositifs pédagogiques (intégration, PIA,...) ; repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages ; concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage,...

Le CSES, qui a remis un avis <sup>(2)</sup>, aurait souhaité participer au groupe de réflexion qui travaille sur la formation à 5 ans. Nous espérons que la formation à l'éducation des élèves à besoins spécifiques soit au centre de cette réflexion.

**Mais si l'intégration continue à croître, ne risque-t-on d'arriver à un plafond suite à son coût et aux freins constatés chez les enseignants ?**

Cela fait 5 ans que le système a été mis en œuvre. Il faudra effectivement se pencher sur le coût, sur le fonctionnement général et sur le bénéfice des mesures. Ainsi, le Conseil général de Concertation pour l'enseignement spécialisé s'est fixé comme objectif, une proposition de refonte des procédures d'intégration. ●

**Catherine MOREAU**

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1iEDW88](https://bit.ly/1iEDW88)

<sup>(2)</sup> « Une nouvelle ère pour l'enseignement spécialisé » [www.enseignement.be/CSES](http://www.enseignement.be/CSES)

## L'INTÉGRATION

## Savoir ce qui se passe ailleurs

**La Ville de Liège et l'École primaire spécialisée Saint- Berthuin, à Malonne, ont confié à des coordinateurs le soin de faciliter les contacts entre l'enseignement ordinaire et le spécialisé.**

Pour une élève de 5<sup>e</sup> primaire en intégration, j'ai construit un bulletin alternatif qui souligne les progrès réalisés en français, en mathématiques et dans d'autres compétences (utilisation du matériel, participation aux travaux de groupe,...), explique Christopher Pairoux, qui enseigne à l'École de Naniot, à Liège. Cela ne remplace pas le bulletin officiel mais cela permet à cette élève de se situer, de connaître les prochaines étapes et – surtout – de ne pas se décourager ».

L'évaluation des élèves est au menu de la discussion, ce jeudi, dans ce cercle d'instituteurs et institutrices de l'enseignement spécialisé. Tous travaillent à temps plein dans des écoles inclusives et participent aux réunions mensuelles de la coordination pédagogique mise en place depuis septembre par la Ville de Liège.

« J'assiste aux conseils de classe dans les écoles, explique, Carole Baut, la coordinatrice pédagogique. Cela me permet de cibler les difficultés rencontrées par les enseignants. Et, à partir de là, de construire de petits outils (pour améliorer l'organisation temporelle, la compréhension

en lecture,...) dont bénéficieront les élèves en inclusion, mais aussi, souvent, l'ensemble des élèves des classes où ils sont accueillis. Nous travaillons aussi ensemble à l'élaboration d'une charte qui précisera ce que l'on attend des enseignants qui travaillent en binôme en intégration : la mise en place du plan individuel d'apprentissage, par exemple. Ces réunions mensuelles permettent de donner aux enseignants des informations, des outils et l'occasion d'échanger de bonnes pratiques... Et de les transmettre ensuite dans leur école.

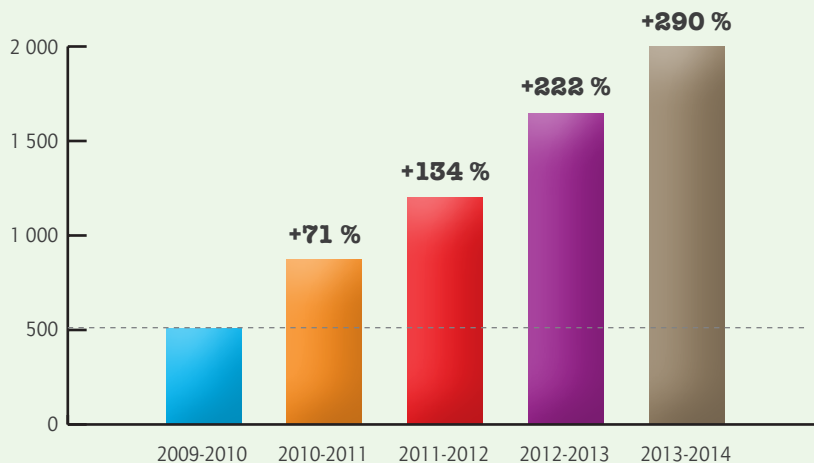
Car, c'est un regret de la coordinatrice : faute de bénéficier dans leur horaire, de 2 h de conseil de classe, comme ceux du spécialisé, les enseignants de l'ordinaire travaillant en duo ne participent pas à ces réunions mensuelles.

Michèle Simons, qui encadre des élèves dans deux écoles inclusives, témoigne : « Participer à ces réunions nous permet de savoir ce qui se passe ailleurs. S'intégrer dans une école ordinaire ne va pas de soi : il faut créer un climat de confiance, faire sentir qu'on n'est pas

## Intégrations dans l'enseignement ordinaire : pourcentage de croissance

Le nombre d'élèves en intégration augmente (+ 1 488 en 5 ans) ainsi que la population de l'enseignement spécialisé (+ 2 749 en 5 ans). Si le premier chiffre n'atteint pas encore le second, le taux de croissance de l'intégration dépasse de loin celui du spécialisé. De plus, les chiffres du spécialisé sont un peu biaisés vu qu'avant d'entrer en intégration permanente totale, un enfant doit avoir été inscrit dans le spécialisé à partir du 15 janvier, quitte à entrer à ce moment dans un autre type d'intégration.

Source : Fédération Wallonie-Bruxelles



*là pour juger. Je suis frustrée quand à propos d'un enfant que j'ai aidé le mercredi, j'entends deux jours plus tard : ça n'a quand même pas été. Dans des classes où le nombre d'élèves est suffisant pour fonctionner en duo avec l'enseignant de l'ordinaire, on ne se pose plus la question du rôle de chacun. Et on s'occupe de tous les enfants en difficulté, inclus ou pas ».*

### Déblayer le terrain

L'École primaire spécialisée Saint-Berthuin, à Malonne, a créé, elle aussi, un poste de coordinateur. « C'est que l'intégration est chronophage », explique Martine Genicot, la directrice. Il est vrai que cette école, qui propose un enseignement de type 8 (troubles des apprentissages), totalise 84 élèves en intégration. Inscrits administrativement (mais plus que symboliquement !) dans l'établissement d'enseignement spécialisé, ils fréquentent une bonne vingtaine d'écoles de tous les réseaux dans la région namuroise.

Douze enseignants et trois logopèdes de l'enseignement spécialisé encadrent ces élèves. « Je n'engage pas des enseignants sortant des écoles normales, trop peu formés aux troubles des apprentissages », précise la directrice. Un autre défi consiste à pérenniser l'équipe : pas facile de garder des enseignants qui se déplacent parfois dans cinq écoles différentes et doivent s'intégrer dans chacune d'elles. Et nous ne disposons pas de moyens supplémentaires pour les nombreuses réunions, les déplacements, les rencontres nécessaires... ».

De quoi justifier aussi, voici cinq ans, la création d'un poste de coordinateur. Instituteur, licencié en Sciences de l'Éducation, Tanguy Gustin s'occupe, en partenariat avec la directrice, de la préparation des dossiers administratifs. Il prend contact avec les CPMS, les écoles, les parents, voire le Centre de

ressources et d'évaluation des technologies adaptées aux personnes handicapées. Ce centre assure le lien entre les demandeurs, l'Agence wallonne pour l'intégration de la personne handicapée et les sociétés distributrices de matériel (un logiciel pour des élèves qui souffrent de dyspraxie, par exemple). Le coordinateur gère l'organisation des trois conseils de classe annuels dans les écoles inclusives et réunit l'équipe quatre fois par an pour lui permettre d'échanger de bonnes pratiques. « Un acteur de première ligne chargé de déblayer le terrain », résume M<sup>me</sup> Genicot.

### Expliquer, rassurer l'équipe

La directrice le précise : mettre l'intégration en chantier ne s'improvise pas, ni dans l'enseignement spécialisé, ni dans l'ordinaire. « Au départ, nous n'étions pas tout feu tout flamme, explique-t-elle. Il y avait des questions, des réticences, des peurs : est-ce que l'intégration signera l'arrêt de mort de l'enseignement spécialisé de type 8 ? Il a fallu expliquer, rassurer l'équipe. Dans l'enseignement ordinaire aussi, c'est important de faire comprendre aux élèves et aux enseignants que les enfants intégrés ne bénéficient pas de favoritisme. Ce qui est injuste, ce n'est pas que l'on mette en place une d'aide et des aménagements pour leur apprendre à devenir autonomes, mais c'est qu'ils ne puissent y parvenir seuls ».

Et M<sup>me</sup> Genicot d'ajouter : « Il arrive que certains projets d'intégration doivent être interrompus parce que les difficultés de l'élève sont telles que l'enseignement spécialisé est préférable pour lui. Mais quand nous récupérons ainsi des enfants, nous constatons que leur estime d'eux-mêmes est meilleure et nous pouvons plus facilement repartir du niveau où ils se trouvent ». ●

**Catherine MOREAU**

## Quatre types d'intégration

L'intégration temporaire partielle (certains cours pendant une partie de l'année) concerne 0,36 % des élèves intégrés ; la temporaire totale (tous les cours pendant une période déterminée) en regroupe 30,61 %.

L'intégration permanente partielle (certains cours toute l'année) et l'intégration permanente totale (tous les cours toute l'année) accueillent respectivement 3,15 % et 65,88 % des élèves intégrés.

Dans les trois premiers cas, l'élève est inscrit et comptabilisé dans l'enseignement spécialisé et ne génère aucune période d'encadrement dans l'ordinaire, c'est le spécialisé qui fournit l'accompagnement. Pour l'intégration permanente totale, l'élève inscrit dans l'enseignement spécialisé au 15 janvier de l'année scolaire précédente est comptabilisé dans l'ordinaire et bénéficie de quatre périodes d'accompagnement de l'enseignement spécialisé (huit périodes au 3<sup>e</sup> degré du secondaire).

### Devoir de parent

Selon une enquête de la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel, les mères passent 6,8 heures et les pères 5,1 heures par semaine à l'accompagnement de la scolarité des enfants. [bit.ly/MzHUm3](http://bit.ly/MzHUm3)

### Maitriser la langue d'enseignement

La Fédération Wallonie-Bruxelles édite *Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement*. Le but ? Éclairer les *Socles de compétences* à la lumière des défis posés par les allophones et les francophones vulnérables. Disponible via le bon de commande reçu par votre école. [www.enseignement.be/publications](http://www.enseignement.be/publications) (> Pédagogie)

### Auditions

La Monnaie auditionne des candidat(e)s pour ses Chœurs d'enfants, à l'Académie de musique d'Auderghem, fin juin. Inscriptions pour les 7-14 ans : 0479/30 39 04 ; pour les 13-20 ans : 0496/81 33 87. [www.academie-auderghem.be](http://www.academie-auderghem.be)

### Fonds Houtman

À l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, le Fonds Houtman (ONE) décernera, le 27 novembre, deux prix. L'un se consacrera à « l'enfant et la culture » et l'autre à « l'épanouissement du jeune enfant (0-12 ans) dans ses différents lieux de vie ». L'appel à candidatures se termine le 30 juillet. [www.fondshoutman.be](http://www.fondshoutman.be)

### Compliqué le français ?

Le Conseil international de la langue française et l'Association EROFA lancent une motion écrite qui propose de rendre moins complexe l'accord du participe passé. Débat sur [www.cilf.org](http://www.cilf.org) (> Forum réforme de l'orthographe).

# De vraies foires commerciales... virtuelles

**En 2014, vingt-sept Entreprises d'entraînement pédagogiques s'investissent dans une activité bien réelle de gestion en classe sans devoir créer des produits ou manipuler de l'argent.**

L'Institut Amercoeur à Liège, 16 novembre, 300 élèves d'une quinzaine d'Entreprises d'entraînement pédagogiques (EEP) jouent à « comme si j'étais dans une entreprise », au sein de leur foire régionale : « *J'achète un stand Parapluie et son mobilier* » ; « *Je vends un distributeur d'eau pour votre personnel* » ; « *Je vous le facture avec une remise de 20 % pour la foire* » ; « *Je vous envoie notre prospectus par e-mail* »... L'ambiance était la même à la foire nationale à Gand en février et elle le sera en Suisse, à Brigue, en mai <sup>(1)</sup>, avec un enjeu linguistique croissant.

« *L'EEP est une entreprise où produit et argent sont virtuels, sans actionariat, mais où les pratiques quotidiennes de gestion sont réelles* », explique Morad Tamir, enseignant-détaché, qui encadre à mi-temps les 27 EEP francophones. Leur public ? Les qualifications technicien de bureau, technicien comptable ou commercial, les professionnelles vente ou auxiliaire administratif et d'accueil, et les 7<sup>e</sup> gestionnaires de très petites entreprises.

L'ASBL COFEP (Centrale voor Oefenfirma's/centrale pour Entreprises d'entraînement pédagogiques) leur offre des services virtuels : poste, serveur mail, secrétariat social, agence immobilière, factures eau, gaz, électricité,... Sa banque, la COBEP, confie à chaque EEP un capital fictif de 50 000 €. Et l'école y consacre un local spécifique organisé par pôles (commercial, administratif, financier), grâce à un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2009, l'inspectrice Marie-Thérèse Ruwette, alors conseillère pédagogique, lance ce projet en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'inspire d'un outil d'embauche créé par une entreprise allemande, vers 1975 : « *Neuf établissements ont répondu au 1<sup>er</sup> appel à projet. Aujourd'hui, on en compte trois fois plus. Leurs EEP répondent aux profils de formation en donnant du sens aux compétences visées. Et elles changent le rôle du professeur qui devient coach ou accompagnateur* ».

L'Institut Marie-José à Liège en a même lancé une deuxième. « *Nos élèves, demandeurs, se préparent en 5<sup>e</sup>, et sont opérationnels au début de la 6<sup>e</sup>* », explique Raphaël Da Cas, professeur de sciences économiques. Fondée en 2009, leur EEP est encore en perte : elle calque ses dépenses sur une entreprise qui la soutient, comme l'achat d'un camion, mais son chiffre d'affaires est beaucoup trop petit ou ses prix de vente beaucoup trop bas. Une autre difficulté est de bien faire la part entre virtuel et réel. Mais, selon M. Tamir, « *une fois que les élèves sont pris par le jeu concrétisé dans les foires, c'est parti* ».

En tout cas, pour Stéphanie Jacobs, 6<sup>e</sup> TQ TB au Collège Saint-Martin à Seraing, « *je joue, mais c'est du sérieux : j'argumente, je gère mon stress, je communique, j'achète,... Et, si je fais une erreur, je cherche sa cause, jusqu'au bout, et je la répare* ». ●

Patrick DELMÉE

<sup>(1)</sup> [www.cofep.be](http://www.cofep.be)



# Les poilus sont de retour

En juin 2013, PROF consacrait un dossier à la commémoration de la guerre 14-18. Depuis, les ressources pédagogiques affluent sur le même thème. Petit florilège.

Vingt-et-une écoles ont participé au concours *Lieux de mémoire 14-18*, organisé par Démocratie ou barbarie (DOB). Elles ont réalisé deux-cents photos, chacune accompagnée d'un dossier explicatif. Un jury en a sélectionné vingt-deux. Elles forment une exposition itinérante et disponible pour les écoles qui en feront la demande auprès de DOB <sup>(1)</sup>. Ci-contre, le cliché réalisé par Elliott Georges et Nathan Godefroid, de l'École fondamentale de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Ethe-Belmont. Ce monument

En télévision, francetvéducation dispose d'un dossier en ligne sur le centenaire, disponible sur son site. La RTBF diffuse la série *Apocalypse. La 1<sup>re</sup> guerre mondiale*. Et le site [www.rtbef.be/special14-18](http://www.rtbef.be/special14-18) permet de revoir en ligne toute une série d'émissions sur le même thème, dont 10 sujets courts destinés aux jeunes enfants. Cette chaîne annonce aussi pour juin la mise en œuvre d'une plateforme à vocation pédagogique, [www.rtbef.be/14-18](http://www.rtbef.be/14-18).

*La Grande guerre dans les manuels scolaires*, étude en ligne, réalisée par la Ligue de l'Enseignement, compare le traitement du conflit dans les manuels scolaires, en Fédération Wallonie-Bruxelles et en France.

L'Institut du Patrimoine Wallon publie *Grande Guerre. L'image du souvenir en Wallonie*. Le photographe Guy Focant l'illustre. L'historien Pascal Kuta décrit le contexte. L'Institut du Patrimoine Wallon publie *Pipo chien de guerre* (Renaissance du livre), de Sandrine Place et Marie de Salle donne, pour les 5 ans et +, le point de vue d'un animal sur la guerre de tranchées. La SNCB et Racine éditent *Destination le front* : des images et des histoires sur les chemins de fer durant la grande guerre.

Tout ce que vous voulez savoir sur les commémorations se trouve sur [www.be14-18.be](http://www.be14-18.be). Ce site fédéral comprend aussi des ressources pédagogiques.

Bref, « 14-18, c'est notre histoire ». C'est d'ailleurs le nom de l'exposition qui se déroulera au Musée royal de l'Armée jusqu'au 26 avril 2015, décrite sur le site [www.expo14-18.be](http://www.expo14-18.be) qui abrite notamment un dossier pédagogique. ●

**Patrick DELMÉE**

<sup>(1)</sup> Philippe PLUMET, 02/690 83 52 - [www.democratieoubarbarie.cfwb.be](http://www.democratieoubarbarie.cfwb.be)



est dédié aux civils, dont des femmes et des enfants, fusillés, les 22, 23 et 24 août 1914, dans deux villages gaumais. Les photos lauréates sont téléchargeables sur le site [commemorer14-18.be](http://commemorer14-18.be) : on y trouve un agenda et des textes ressources, parmi lesquels sous peu un dossier pédagogique.

Le massacre gaumais et celui de Dinant font l'objet de *Trois journées d'août 1914*, un documentaire, réalisé par André Dartevelle, distribué par Dérives ASBL et Wallonie Image Production. Avec le Centre vidéo de Bruxelles, le cinéaste Maxime Coton réalise, lui, *Soldat inconnu* (sortie prévue en septembre), le retour d'un poilu sorti d'un coma après 100 ans. Ses matériaux se trouvent sur [son blog](#).

# Fenêtre sur cour

**Comme d'autres écoles du Brabant wallon, les sections fondamentales de l'Athénée de Nivelles vont aménager la cour de récréation et créer des lieux de médiation pour lutter contre le harcèlement.**

Le projet prévoit l'aménagement de la cour de récréation en trois zones avec des règles claires.



© PROF/PWB/Michel Vandenberghe-Eckhoudt

Institutrice en 3<sup>e</sup> primaire, Birgit Joschko, interroge : « *Que faire si le groupe ne propose rien lors d'une séance de médiation ?* » Le CPMS, des personnes assurant la surveillance, l'entretien, ont rejoint les enseignants des implantations Bléval et Tumerelle lors de cette journée de travail et de réflexion sur le harcèlement et la violence à l'école.

Bruno Humbeeck et Frédéric Hardy, chargés de recherches à l'Université de Mons, ont abordé ce sujet lors d'une conférence suivie de journées de formation pour les équipes pédagogiques intéressées. À partir de là, le Centre local de promotion de la santé du Brabant wallon coordonne un projet de création d'espaces de médiation et d'aménagement de cours de récréation dans 25 écoles.

Concrètement, il s'agit de réorganiser cet espace qui peut échapper au contrôle des adultes. Trois zones aménagées, marquées par des couleurs, y sont associées à trois règles assez simples pour autoriser des sanctions incontestables : une pour courir avec un ballon, une 2<sup>e</sup> pour courir sans ballon et la 3<sup>e</sup> pour jouer sans courir. L'autre outil, complémentaire, c'est la création de séances de médiation par le groupe – bien régulé par

l'enseignant – des situations de harcèlement scolaire. Durant ces séances, quotidiennes en maternelle, hebdomadaires ou bihebdomadaires en primaire, mensuelles en secondaire, chaque élève est invité à situer son état émotionnel au sortir de la cour de récréation. Ceux qui expriment une émotion négative peuvent s'expliquer, sans être contestés ni interrompus, et sans nommer personne. Puis, l'enseignant fait appel aux ressources du groupe : « *Que peut-on faire pour que X ne soit plus triste ou en colère ?* » En proposant de vérifier lors de la prochaine séance l'évolution de l'émotion négative exprimée par l'enfant à la suite des propositions faites par la classe.

Les écoles participent aussi à la construction d'une plateforme de prévention des violences à l'école sur le site [www.clps-bw.be](http://www.clps-bw.be) et à l'élaboration d'un recueil de pistes. De quoi outiller les équipes qui souhaiteraient développer un projet préventif similaire. Et élargir ainsi cette initiative née à Péruwelz, étendue à 17 écoles de Charleroi, dans le Brabant wallon, bientôt à Liège. Dans le cadre du programme européen *Daphné* (prévention des violences faites aux enfants), elle pourrait s'exporter en France et en Italie.

Ce projet, chaque école est invitée à se l'approprier. À Nivelles, le CPMS et les professeurs de cours philosophiques ont d'abord établi avec les enfants de 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> un ensemble de règles du « vivre ensemble à l'école ». « *Nous avons travaillé notamment avec l'outil Graines de médiateurs et à partir du ressenti d'un élève victime de harcèlement à l'extérieur de l'école*, explique Véronique Vifquin, infirmière au CPMS de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à Nivelles. *Ensuite, ces élèves ont présenté les règles aux autres classes et enseignants ; le projet d'aménagement de la cour de récréation et de lieux réguliers de parole s'est imposé naturellement* ». Et Bruno Humbeeck et Frédéric Hardy de réagir : « *À vous de faire vivre ces espaces. Osez ! Et dites-vous bien que vous n'êtes pas seuls* ». ●

**Catherine MOREAU**

# La force collective du qualifiant carolo

**Le projet interréseaux de la Cité des Métiers à Charleroi revalorisera l'image de la formation qualifiante dans le Hainaut. Pour répondre à la demande de techniciens, cela devient crucial.**

En 2017, Charleroi aura une Cité des Métiers, comme Namur, Liège et d'autres villes en Europe. Habituellement, la Cité des Métiers est conçue comme un guichet unique en matière d'orientation. « À Charleroi, on ira plus loin, déclare Olivier Marchal, du Comité subrégional de l'emploi et de la formation. Ce guichet couvrira aussi la formation, l'enseignement et la découverte de métiers ». Dans cet espace, un élève du qualifiant travaillera en atelier, parfois à côté d'un bachelier ou d'un ouvrier. Un chômeur, un élève du primaire ou du général viendront découvrir un métier ou une orientation possible. Une classe ou une famille visitera une exposition ou participera à un évènement...

L'objectif ? Orienter de façon plus rapide et plus positive des élèves, notamment vers des secteurs riches d'emplois. « L'alimentation de nos sections ne suit pas la demande, explique Jean-Paul Baudson, directeur de l'Institut d'enseignement technique secondaire. Pour son aciérie inox à Châtelaineau, Usinor voulait 200 techniciens. Les opérateurs de formation et les écoles lui en ont offert douze. De plus, Ores et Infrabel, par exemple, ont engagé beaucoup de techniciens dans les années 70. Dans les cinq ans, ils seront pensionnés ».

Le budget ? 30 000 000 €. Le cadre ? Les différents espaces de cette Cité se regrouperont autour de l'Université du Travail et du Collège technique des Aumôniers du travail. M. Baudson : « Nos élèves et nos enseignants en pratique professionnelle feront preuve de mobilité. Nos ateliers industriels (soudure et électricité) seront réunis sur un site. Nos ateliers construction sur un autre. Nous les rendabiliserons mieux. Avec nos moyens unis à ceux de nos deux CTA (150 000 € pour les trois réseaux par an), nous achèterons plus

facilement du matériel de pointe ». Autour, on retrouvera le Campus technologique, le FNRS, le Musée d'art moderne, la bibliothèque universitaire,...

## Des défis surmontés

Participent au projet plusieurs opérateurs de l'enseignement et de la formation, en interréseaux. « Pour y perdre son âme », diront certains. « Notre qualifiant est passé de 6 000 élèves à 1 300, répond M. Fissette, sous-directeur du Collège technique. Aujourd'hui, nous choisissons quelles sections fermer. Demain y aura-t-il encore une école qualifiante à Charleroi ? Et laquelle ? » D'autres diront : « Projet irréaliste ! » M. Baudson : « Nous avons surmonté tous les obstacles juridiques pour partager nos bâtiments et nos matériels ».

Cette force de partenariat provient du projet-pilote d'une Instance de pilotage interréseaux de l'enseignement qualifiant. « Dans celle-ci, un diagnostic commun et une même vision ont amené les participants du bassin scolaire à dialoguer, avec franchise, et à faire synergie face aux défis posés », explique M. Marchal. Ainsi, elle a mis en œuvre en 2009 le projet interréseaux Écoles accueillantes – Écoles circulantes. « Les écoles volontaires regroupent les cours d'éducation à la technologie. Leurs professeurs et élèves sont accueillis dans les ateliers des écoles qualifiantes, trois demi-jours par secteur ». Un facteur d'orientation plus rapide et plus positive. ●

**Patrick DELMÉE**

## 1<sup>re</sup> complémentaire : disparition annoncée

Un décret voté par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui s'appliquera dès septembre ou graduellement d'ici la rentrée 2016, prévoit la suppression de la 1<sup>re</sup> année complémentaire (1<sup>re</sup> S) dans le secondaire. L'élève qui n'obtient pas le certificat d'études du premier degré à la fin de la 2<sup>e</sup> commune sera orienté vers une 3<sup>e</sup> technique, une 3<sup>e</sup> professionnelle, ou une 2<sup>e</sup> S. D'autres mesures aussi visent à limiter le redoublement. Chaque établissement devra rédiger un plan d'actions collectives qui analysera les spécificités de l'école (public, difficultés à résoudre,...) et précisera les stratégies mises en œuvre pour réduire l'échec. Et chaque enfant en difficulté fera l'objet d'un plan individualisé d'apprentissage qui déterminera les remèdes à appliquer (une grille horaire personnalisée, un programme sur mesure, davantage de remédiation,...).

[bit.ly/liEIQeX](http://bit.ly/liEIQeX)

## Pédagogie institutionnelle

Tenter Plus est la classe coopérative verticale des bacheliers en sciences humaines à HELMo Sainte-Croix. Pour son 10<sup>e</sup> anniversaire, elle organise, avec CGé, 10 rencontres autour de la Pédagogie institutionnelle.

[bit.ly/lgUYDbg](http://bit.ly/lgUYDbg)

## 15 186 places

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé début avril la troisième et dernière phase des appels à projets visant à répondre au boom démographique. Elle proposait aux écoles de financer des rénovations légères d'infrastructures existantes. En tout, le plan permet la création de 15 186 nouvelles places supplémentaires.



# Chaque élève est fier de quelque chose

**A l'École fondamentale du Tivoli, à Laeken, le portfolio traduit le parcours de chaque élève. Ce dossier évolutif sert de lien privilégié entre les enfants et leur famille.**

**T**rès fiers, Manel et Mohammed, 5 ans, font défiler les pages colorées de leur classeur-portfolio : aux photos personnelles et familiales, à celles qui content des activités scolaires succèdent des feuilles d'exercices. Détaillant le sien, Viktoria, en 4<sup>e</sup>, explique : « Je me suis donné un défi : faire attention à l'orthographe dans chaque texte libre et pas seulement dans les exercices ».

Ce portfolio est utilisé par les enseignants des 19 classes de l'École fondamentale du Tivoli, à encadrement différencié, qui accueille quelque 400 élèves. « Nous le constatons :

*pour certains parents, les réunions représentaient un mauvais moment à passer, explique la directrice, Michèle Masil. Gouffres rouges et remarques négatives pouvaient même engendrer de la violence familiale. Et pour les élèves primo-arrivants, la mention non évalué n'avait rien d'encourageant et ne reflétait pas les progrès engrangés ».*

## **Classeur, boîte à trésors...**

D'où une réflexion menée au sein d'un groupe réunissant directeurs, enseignants, conseillers pédagogiques, à l'initiative de la

Ville de Bruxelles. Dans son portfolio, chaque élève, de la 1<sup>re</sup> maternelle à la 6<sup>e</sup> primaire, se présente dans son environnement familial, dans sa classe, puis y place les travaux de son choix réalisés pendant les activités scolaires. Dans la classe d'accueil, le portfolio prend la forme d'une boîte à trésors dans laquelle la famille est invitée à glisser un mot doux, un encouragement, une photo,...

S'ajoutent dans ce portfolio l'avis personnel de l'élève sur sa progression, et ceux des enseignants, logopède, éducateur, psychomotricien,.... Ceux-ci n'évaluent pas les compétences mais soulignent les progrès, les réussites. Car l'objectif est de situer l'élève dans ses apprentissages, de préciser ce qui est acquis ou encore en devenir, de prendre en compte des compétences transversales, parfois oubliées dans un bulletin traditionnel. Et d'aboutir à ce que chaque élève soit fier de quelque chose. Aidé par l'enseignant, l'enfant se pose au moins un défi, exprimé en langage simple que les parents s'engageront à soutenir. « *Aux défis personnels, nous avons ajouté des défis collectifs, comportementaux et cognitifs, pour qu'ils sachent à quel niveau se situe leur enfant* », explique Madame Doriane, institutrice en maternelle.

En début d'année, le portfolio est présenté aux familles. Ensuite, lors de rencontres, chaque enfant le montre à ses parents, accompagné par l'enseignant. Chemin faisant, il traduit pour eux la culture, les exigences de l'école, voire les mots les plus souvent utilisés pendant l'année scolaire. « *Le centre de gravité s'est ainsi déplacé, rendant l'enfant réellement acteur des contacts avec les parents*, explique M<sup>me</sup> Masil. *Ces présentations réunissent désormais grands-parents, frères et sœurs autour des réussites de l'enfant. Et la quasi-totalité des familles est présente* ».

### Des parents plus actifs

Les résultats ? Positifs à plusieurs niveaux. Les enfants se connaissent mieux et se respectent davantage. « *Ils se sentent mieux car moins jugés dans leur travail. Lorsqu'ils sont en échec, ils l'expliquent à leurs parents et le présentent comme un défi* », explique Ghislaine El Bourremani, institutrice en 4<sup>e</sup> primaire. Le portfolio qui suit l'élève au cours de sa scolarité permet aux enseignants de mieux assurer

la continuité des apprentissages et joue aussi un rôle de soutien et d'accompagnement en cas d'année complémentaire. De leur côté, plus confiants envers l'école, les parents sont plus actifs, collaborent davantage. « *Ils viennent nous trouver pour nous demander comment ils peuvent aider leur enfant* », expliquent les enseignantes.

La directrice le précise : l'outil, en construction permanente, n'est pas le remède miracle. Il n'exclut pas le recours au CPMS en cas de problème important. Et les évaluations présentées aux élèves dans les deux bulletins annuels mettent l'accent sur certains apprentissages fondamentaux : la lecture, l'écriture, la résolution de problèmes en mathématiques, la mise en place de la démarche scientifique,.... ●

Catherine MOREAU

## Un voyage dans l'interculturalité

Dans le cadre de son cours d'Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension de genre, à la Haute École Louvain en Hainaut, Pascale Vanhoudenhove envoie ses futurs enseignants en stage d'immersion dans des associations (maisons de quartier, écoles de devoirs,...) des quartiers populaires de Bruxelles pour les faire sortir du milieu scolaire et aller à la rencontre d'autres réalités sociales. C'est l'une des expériences relatées dans le livre *Melting classes*<sup>(1)</sup> du mouvement socio-pédagogique ChanGements pour l'égalité. Cet ouvrage présente les étapes théoriques de la démarche interculturelle, puis un éventail de récits de pratiques et d'expériences en provenance de l'école et des associations.

<sup>(1)</sup> BONNEFOND A. (coord.), *Melting Classes*, Couleur livres, 2013.

## Pour faciliter le dialogue

Pour certains parents de milieux précarisés éloignés des codes, parfois de la langue de l'école, l'entrée en maternelle marque une première rupture avec la sphère familiale. Même convaincus de l'importance de l'école, ils nouent peu de contacts avec les enseignants par crainte du jugement ou par sentiment d'incompétence. C'est ce que montre la recherche *Ce que des parents en situation de précarité disent de l'accueil et de l'éducation des tout-petits*, commandée par la Fondation Roi Baudouin.

Comment rapprocher ces familles de l'école sans prendre le pouvoir sur elles ? Cette question a réuni plus de 80 personnes venues de 28 écoles et de 19 CPMS à l'appel de la Fondation et du projet *Décolage !* (qui vise à réduire le maintien en maternelle et l'échec en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires). L'occasion d'échanger, de questionner les pratiques, de comprendre les différences de références culturelles et leur impact sur la scolarité des enfants.

Cela a abouti à la brochure *Écoles maternelles et familles en situation de précarité* éditée par la Fondation. On y trouve notamment des témoignages de parents, des outils d'analyse des relations écoles-familles, mais aussi la description de dispositifs en matière d'accueil, de soutien et d'information. S'y ajoutent des points d'attention qui devraient inspirer rapports et comportements : privilégier l'oral et le visuel, rendre explicite ce qui est implicitement clair pour l'enseignant, réfléchir et agir en équipe pédagogique, créer des liens avant les difficultés...

**Erasmus+**

Le nouveau programme de l'UE réunit les sept mécanismes européens et internationaux actuellement mis en oeuvre pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Le but ? Renforcer l'efficacité, simplifier les demandes de bourses et réduire les doubles emplois et le morcellement des activités. [www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be)

**Eustory 14-18**

Belga et le BELvue invitent les élèves à partir à la découverte de la vie quotidienne durant la guerre 14-18. Le concours d'histoire Eustory leur propose de recueillir un ou plusieurs témoignages de personnes ressources (spécialistes, descendants directs), et de produire un travail historique original et créatif. [bit.ly/1jUHT8N](http://bit.ly/1jUHT8N)

**Rwanda, 20 ans déjà**

L'ouvrage de Damien Vandermeersch *Comment devient-on génocidaire ? Et si nous étions tous capables de massacrer nos voisins* est distribué dans les écoles. Les enseignants désirant en obtenir un exemplaire supplémentaire le demanderont via : [dob@cfwb.be](mailto:dob@cfwb.be)

**30's fashion Expo**

Coincée entre le krach boursier de 1929 et le début de la seconde guerre mondiale, la mode des années 1930 est souvent méconnue. Le Musée du costume et de la dentelle à Bruxelles y consacre une exposition jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2016. [bit.ly/1fVXaFa](http://bit.ly/1fVXaFa)

**Décrochage social**

Le colloque sur le décrochage social des adolescents du 26 février faisait écho aux résultats de l'enquête du Thermomètre Solidaris : *Comment vont les adolescents ?* [bit.ly/Résultats3](http://bit.ly/Résultats3) et [bit.ly/résumévidéo](http://bit.ly/résumévidéo)

# Des mécaniciens et techniciens autos « certifiés »

**Les épreuves sectorielles confrontent des élèves aux exigences de leur secteur. Celle du secteur automobile quitte la phase pilote et embraie, avec le soutien des acteurs scolaires.**

Le fonds sectoriel Educam testait depuis trois ans une épreuve de fin de secondaire avec quelques écoles. En 2013-2014, elle s'ouvre à tous les élèves qui terminent les options mécanicien ou technicien de l'automobile <sup>(1)</sup>. « Plus de la moitié de ce public s'est inscrite », explique Alexis Roelandt, coordinateur partenariats d'Educam. Sur la base des profils sectoriels nationaux et des profils métiers créés par le Service francophone des Métiers et des Qualifications, elle est élaborée par des experts. Parmi eux, des enseignants : les coordonnateurs et formateurs des Centres de technologies avancées.

Cette démarche fait partie des actions inscrites dans une convention signée par Educam et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et la Direction générale de l'Enseignement obligatoire encourage les écoles à y participer, leur relaie les infos et aide au besoin à l'organisation. L'inspection est présente. Robert Lahaye, inspecteur du secteur industrie, a donné son aval : « Avant d'évaluer la réalisation d'un geste technique, cette épreuve teste les savoirs nécessaires qui y contribuent, avec un éventuel debriefing et une remédiation. Et elle se donne le temps nécessaire pour faire tout cela, parfois plus que dans les écoles ».

Cet avis vaut pour aussi les Technios Trophies. L'Institut de Formation Postsecondaire de l'industrie des fabrications Métalliques (IFPM) les organise depuis plus de dix ans pour les soudeurs et les usineurs et plus récemment pour les électriciens automatismes et les mécaniciens automatismes. D'autres fonds organisent plutôt des concours, individuels, comme le championnat belge de coiffure, l'Electro challenge de Formelec pour les électriciens ou les organisations de Skillsbelgium, qui regroupe plusieurs fédérations... Pour rappel, chaque secteur professionnel est tenu de récolter une

cotisation fédérale auprès de ses entreprises, via un fonds destiné à sensibiliser ou à former. Certains de ces fonds travaillent davantage sur le public professionnel et la formation continue, y compris des enseignants, d'autres visent aussi la formation de base des élèves.

De plus, ces épreuves débouchent sur des « brevets » reconnus par les secteurs. Et elles tiennent compte des unités d'acquis d'apprentissage pour les sections qui appliquent la certification par unités <sup>(2)</sup>. Et, si l'école qui participe le désire, elle peut en faire une partie de l'épreuve de qualification. Certaines le font déjà.

Enfin, « l'organisation d'épreuves sectorielles avec un public plus massif peut montrer l'écart entre le niveau des jeunes et les attentes des entreprises et permettre aux enseignants de faire évoluer leur formation, commente Patrick Beudelot, du Cabinet de l'enseignement obligatoire. Ainsi, les résultats des épreuves sectorielles de mécanique seront analysés et communiqués aux écoles ».

**Patrick DELMÉE**

<sup>(1)</sup> circulaire 4662, [bit.ly/Mthu4T](http://bit.ly/Mthu4T)

<sup>(2)</sup> voir PROF 18, p. 10 – PROF 5, p. 4



© Fotolia/auremar

# Évalués en continu, mes élèves moins stressés !

Remplaçant les examens, des contrôles réguliers en fin de séquence d'apprentissage permettent d'évaluer les acquis des élèves. C'est le défi de Virginie Marchand, à l'École primaire de Vecmont.



© Virginie Marchand

**PROF.** Voici 10 ans, vous avez pris les rênes d'une classe primaire unique dans cette école communale de La Roche-en-Ardenne. Vous vous y sentiez préparée ?

**Virginie Marchand.** Pas du tout ! J'y ai débarqué par hasard, pour un remplacement, après des études d'institutrice primaire, à l'Henallux à Bastogne. Après quelques années de travail et de réflexion, je me suis dit que, disposant de six ans pour préparer les enfants au CEB, je pouvais les faire travailler à leur rythme. Dans une classe unique, si une matière n'est pas acquise à la fin de l'année, on sait où l'on doit redémarrer l'année suivante.

J'aborde certains apprentissages (les types de textes, le pluriel des noms,...) de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> en même temps. Les plus grands expliquent aux plus jeunes avec des mots simples, ce qui permet de vérifier s'ils ont eux-mêmes bien compris. Pendant que je peaufine les apprentissages chez les uns, les autres font des exercices.

Lorsque le nombre d'élèves inscrits permet de dédoubler, nous nous posons, en équipe, la question : pour quelles matières est-il préférable ne pas rassembler tous les élèves ? C'est le cas, par exemple, pour l'apprentissage de la lecture en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>, pour les « grosses » matières en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> comme les grandeurs et/ou le traitement de données. Chaque année, nous évaluons et essayons d'améliorer la formule et nous cherchons des outils (manuels, documents,...) différents, plus ludiques pour éviter la monotonie.

## Pourquoi avez-vous décidé de réduire les évaluations ?

Maitresse à bord, j'ai trouvé mes marques peu à peu. Me rendant compte qu'il n'y a pas de bonne période pour les examens, je les ai

supprimés et je n'ai gardé que le bulletin chiffré de fin d'année <sup>(1)</sup>. Lorsque j'ai fini un module, j'évalue les élèves par des contrôles annoncés ou non. Lorsque la matière n'est pas acquise, je la reprends pour tous, donnant des exercices supplémentaires à ceux qui s'en sortent, et des contrôles de rattrapage. Je demande aux parents de suivre chaque jour les progrès et le travail réalisé dans la farde de contrôle de leur enfant.

## Les avantages ?

Éviter examens et révisions me permet de gagner un mois et demi par an. Mes élèves, habitués aux contrôles réguliers, sont moins stressés. Entendons-nous bien : ils participent aux évaluations externes non certificatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aux épreuves certificatives, construites par certaines directions de la Province de Luxembourg (à la fin de la 2<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup>), et, bien sûr, au CEB.

Au début, pour les parents, c'était la révolution ! J'ai dû expliquer, réexpliquer. Quand ils ont vu qu'il y avait des contrôles en continu, cela a été mieux. Ce qui m'a aidée aussi, c'est le rapport très positif de l'Inspection et le fait que mes élèves, très autonomes, ne vivent pas moins bien que d'autres le passage en 1<sup>re</sup> secondaire.

Ceci dit, j'ai remis – à contrecœur – à Noël un bulletin chiffré mais où chaque module est évalué à part sans moyenne et addition des points. •

Propos recueillis par **Catherine MOREAU**

<sup>(1)</sup> Dès septembre, vingt écoles du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement participeront à un projet-pilote visant une redéfinition claire de l'acte d'évaluer et de son rôle effectif dans l'apprentissage, mais également un balisage précis de ses pratiques. [bit.ly/1kbU3bx](http://bit.ly/1kbU3bx)

# L'ÉCOLE FAIT

## DOSSIER

● Un dossier réalisé par  
Catherine MOREAU et Patrick DELMÉE

- 15** Silence ! On tourne.
- 19** Un cinéaste en classe
- 20** L'éducation au cinéma se fera par des compétences
- 22** Les Anges de Mons
- 23** Cinq films, un an de réflexion
- 24** Clap ! 7<sup>e</sup> art
- 25** Un hôte inattendu sur la banquise
- 26** Une caméra, des tommies et des poppies
- 27** Elle fait du cinéma à la HELHA



# SON CINÉMA

**L'éducation au cinéma, tout comme l'éducation aux médias, n'est pas une discipline en soi. C'est une approche transversale qui peut toucher plusieurs matières. Elle s'organisera bientôt en termes de compétences plutôt qu'en objets d'étude. Que peut-elle apporter aux élèves ? Comment s'y prendre pour franchir le pas et avec quelles ressources ? PROF s'attèle à répondre à ces questions avec des experts et des acteurs de terrain.**

## Silence ! On tourne

**Pourquoi éduquer au cinéma à l'école ? En situation d'apprentissage, l'élève y développe son sens critique. Ainsi, l'enjeu est de porter un regard objectif sur une oeuvre qui exprime un point de vue et qui vise un impact sur ses lecteurs. Comment ? En classe, au cinéma, avec des enseignants ou des professionnels du cinéma, en développant l'analyse, l'écriture,...**  
**Les approches sont multiples.**

Clap première. Comme bien d'autres élèves, Mikail et Sunay, en 4<sup>e</sup> primaire à l'École Saint-Lambert, à Herstal, se muent en apprentis réalisateurs, après avoir travaillé sur le scénario d'un film d'animation, sous la houlette d'animateurs de l'ASBL Caméra-etc. Ils font de l'éducation au cinéma, considéré comme objet d'apprentissage en tant que tel. C'est le thème de ce dossier qui, précisons-le, n'évoquera pas l'éducation par le cinéma, même si la frontière entre ces deux concepts est parfois ténue : il n'abordera donc pas le cas où l'image et le son jouent le rôle de facilitateur didactique – un extrait de *Daens* ou de *Germinal* pour sensibiliser les élèves à la misère du prolétariat lors de la révolution industrielle, par exemple. Il se limitera aussi aux longs et courts-métrages de fiction ou d'animation et aux documentaires, laissant de côté les émissions de télévision.

Pourquoi éduquer au cinéma ? Et comment ? Pour Alain Bergala, il s'agit d'éduquer au regard, à l'heure où notre œil glisse si rapidement d'une image à l'autre. Et ce réalisateur français, critique, essayiste, scénariste et professeur en cinéma, d'insister sur la nécessité de « *laisser à l'oeuvre le temps de développer ses résonances (chez le spectateur) et de se révéler à chacun selon sa sensibilité* »<sup>(1)</sup>. Pilotes de l'opération *Écran large sur tableau noir*, qui accueille quelque 130 000 jeunes

spectateurs par an dans ses treize cinémas partenaires, les responsables de l'ASBL Les Grignoux explicitent encore : « *À travers la fiction, le cinéma sollicite notre imagination, nos émotions, nos fantasmes [...] il est donc possible d'interroger de façon indirecte cette part d'imaginaire qui nous entraîne irrésistiblement vers certains films et certaines fictions* ».

Éduquer au cinéma devrait amener l'élève « à donner un sens au film, à mettre en perspective son contenu et sa forme, à relativiser ses propres émotions et son premier regard sur l'oeuvre, à motiver une adhésion ou un rejet », explique le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias (CSEM). C'est aussi « *l'aider à identifier le point de vue du réalisateur et les éléments de langage mis en oeuvre par ce dernier pour faire passer ce point de vue auprès de son public* ». Un objectif partagé par la Cellule Culture-Enseignement qui organise le *Prix des Lycéens du cinéma belge francophone* (lire en page 23).

Dans cette construction du sens critique des jeunes spectateurs, l'école peut jouer un rôle particulier. Geneviève Van Cauwenberge, chargée du cours Didactique et éducation aux médias, à l'Université de Liège, précise ainsi que l'école peut former leur goût en leur proposant des créations alternatives

aux blockbusters hollywoodiens, autrement dit les faire sortir du rôle de consommateur docile de la diffusion commerciale. Alain Bergala ose la formule : « *Aujourd'hui, les salles, c'est l'obligation. L'école, c'est la liberté* »<sup>(2)</sup>.

D'autres pédagogues du septième art proposent encore une approche plus sociale et culturelle : l'éducation au cinéma (et aux autres médias en général) permet de comparer et de critiquer des modes de représentation à certaines époques et selon les genres. Quelle image de l'homme, de la femme, des jeunes, des différences raciales le cinéma offre-t-il aujourd'hui ? De quoi ouvrir la réflexion sur les stéréotypes<sup>(3)</sup>.

#### La pratique : un plus

Le CSEM y insiste encore : l'éducation au cinéma peut aussi « *aider le spectateur/récepteur à devenir émetteur après avoir acquis*

*une responsabilisation au gamin qui s'empare d'une caméra*<sup>(4)</sup> ». C'est la voie suivie par des enseignants qui travaillent en partenariat avec des opérateurs culturels (lire en pages 22, 24, 25 et 26) ou qui participent au concours de vidéos organisé par le CAV-Liège.

Le réalisateur belge Benoît Mariage en est convaincu : « *La meilleure façon d'éduquer des ados au cinéma en tant qu'objet d'analyse ou d'artisanat, c'est d'en faire avec eux. Il faut jouer des scènes, les filmer, les regarder, mettre ses mains dans le cambouis, comprendre le cinéma de l'intérieur. Après la lecture des recettes de cuisine, il faut passer au fourneau. La réalisation permet d'être plus critique quand on va voir un autre film et de travailler la dramaturgie, l'art de raconter une histoire, qui remonte aux Grecs* ».

Il ajoute d'autres avantages : « *Faire du cinéma avec des ados est un révélateur potentiel*

Benoît Mariage : « La meilleure façon d'éduquer les élèves au cinéma, c'est d'en faire avec eux ».



*les compétences nécessaires* ». Une démarche jugée indispensable par M. Bergala qui plaide pour l'étude du cinéma à l'école en tant que pratique artistique : « *À l'ère numérique, faire passer les élèves par la pratique est incontournable. Tourner des plans fixes en extérieur à la manière des Frères Lumière confère déjà*

*de ce qu'ils sont vraiment, de leur vrai moi. Il manque de cours qui permettent aux élèves en pleine construction de leur identité sur le plan intellectuel, relationnel, physique de se révéler en profondeur. Or, pour jouer, au cinéma, il ne faut pas nécessairement être très sûr de soi, ou avoir une grande technique de jeu* ».

L'école traditionnelle enseignait la lecture et l'écriture du texte essentiellement. Or aujourd'hui, moins de gens ont un bic en poche qu'une caméra. Les jeunes disposent de caméscopes sur le GSM, la tablette, l'écran de l'ordinateur de la maison, le téléviseur. La production d'images et le montage ne sont plus l'apanage de spécialistes et de techniques spécifiques. L'écriture est possible et pratiquée par M. Toutlemonde. Et parfois très bien. Thierry Desmedt, professeur à l'École de communication de l'UCL, a participé à l'élaboration d'un nouveau référentiel sur l'éducation aux médias (lire en pages 20-21). Selon lui, « la formation scolaire doit pouvoir transposer les compétences nécessaires à l'écriture du texte vers l'écriture d'un objet audiovisuel par quelqu'un, pour quelqu'un, à l'aide d'un support technique. De plus, l'offre est telle aujourd'hui qu'elle doit apprendre aux élèves à dire non et à trier les objets médiatiques ».

Parmi ces techniques, le DVD a permis l'approche du cinéma par extraits. Certains en font l'éloge comme Michel Clarembaux, directeur du CAV-Liège. M. Bergala, auteur de *L'hypothèse cinéma*, appuie ce point de vue : « Tous les enfants ont cette capacité et cette envie de s'attacher à des morceaux et à les mémoriser, je ne vois pas pourquoi on s'en priverait au nom du respect de l'intégralité du film »<sup>(5)</sup>. Certains partenaires de l'école, considèrent, eux, comme Les Grignoux, dans *À l'école du cinéma*<sup>(6)</sup>, que l'approche globale, dans une salle de cinéma, est de loin préférable.

### Des freins

Différentes approches possibles, moins de freins techniques, de quoi rallier de nombreux enseignants à l'éducation au cinéma ? Si elle suscite l'engouement de certains enseignants – notre dossier en témoigne –, elle suscite aussi des réserves. Est-ce, pour reprendre l'avis de Michel Tardy, parce que l'école promeut une culture de l'écrit et de l'oral, privilégie une approche rationnelle du savoir alors que l'image de cinéma relève de l'imaginaire<sup>(7)</sup> ? Ou selon G. Jacquinot, parce que l'école valorise la pensée abstraite et que la dimension imaginaire du cinéma la perturbe<sup>(8)</sup> ? Ou parce que des enseignants, tout comme des parents, estiment que les enfants passent déjà suffisamment de temps devant les écrans ? Ou selon M. Mariage parce que

l'approche du cinéma, surtout pratique, exige du temps et que cette nécessité se heurte aux contraintes de l'école et de la grille horaire ?

Reste aussi que beaucoup d'enseignants s'estiment insuffisamment formés. Le réalisateur de *Les Rayures du zèbre* relève aussi que « l'éducation au cinéma, un art très spécifique, appelle un encadrement approprié. L'écriture d'un scénario, par exemple, n'a rien à voir avec celle de la poésie et du roman. Ne vaut-il pas mieux faire appel à des professionnels du cinéma pour faire de l'éducation au cinéma ? » D'autres, à l'instar de M. Desmedt, estiment au contraire que les enseignants sont très bien placés pour éduquer au cinéma : « En tant qu'interface entre un objet, une situation-problème et les élèves, ils sont les mieux placés pour mettre les élèves en situation d'apprentissage. Un laborantin enseignera-t-il mieux la physique ou la biologie, un écrivain, le roman ? Je ne le pense pas du tout. Mais cela n'exclut pas que l'enseignant fasse appel à des spécialistes dans le cours d'une séquence pédagogique ». Il ajoute toutefois que le débat se poursuit sur l'introduction de l'éducation aux médias dans le cursus scolaire comme discipline à part entière, avec des enseignants formés à cette discipline.

En France, le cinéma est inscrit depuis plus d'un quart de siècle au programme du Bac ; en Angleterre et dans des pays nordiques, des programmes d'éducation au cinéma ont été créés à l'échelle nationale. De quoi faire des émules ? ●

## Un cinéaste en classe

Benoît Mariage animait il y a peu un atelier dans une classe primaire. Il a invité les élèves à proposer un sujet de travail. « Et, comme la plupart du temps, ils suggèrent poursuite et pétarade. À la télé, ils voient énormément d'histoires de policiers et de bandits. Cela devient leur référentiel ». Il les a incités alors à travailler sur des réalités plus proches de ce qu'ils sont. Par exemple, une fille organise une fête d'anniversaire, un copain espérait être invité et ne l'est pas : une situation plus proche de leurs sentiments et de leur ressenti.

Dans la construction du scénario, le cinéaste était directif : « Au cours de la fête d'anniversaire, le papa offre un cadeau à sa fille ; elle ne l'aime pas, mais elle ne veut pas décevoir son papa. Les élèves jouent cela. Ce qui fonctionne, c'est le décalage entre le texte et le sous-texte, entre la satisfaction exprimée par les paroles et le contraire montré avec force par les yeux, le visage, le corps ».

Ce jeu s'est fait devant la caméra. « L'élève doit se dépasser. On est tous prisonniers d'une image qu'on défend, une peur de ne pas être aimé, d'être à l'écart du groupe, encore plus lorsqu'on est ado ». Celui-ci doit surmonter la difficulté de se regarder lui-même. Mais la caméra l'amène à s'en rendre compte. « C'est un formidable outil de développement personnel, à utiliser avec beaucoup de respect et d'empathie... Mais, pour les avoir vécus, ce sont des moments qui font du bien aux élèves ».

(1) BERGALA A., *L'hypothèse cinéma. Petit traité de transmission du cinéma à l'école*. Paris, Cahiers du cinéma, 2002.

(2) GEORGES C., « Alain Bergala : Toute pédagogie a pour devoir de ralentir, les images, le temps... », *Éducateur*, 10, 7, bit.ly/1m711Dm

(3) MASTERMAN L., *L'éducation aux médias dans l'Europe des années 90*, Conseil de l'Europe, 1994

(4) GEORGES C., op. cit.

(5) BERGALA A., op. cit.

(6) TARDY M., *Le professeur et les images*, Paris, PUF, 1996.

(7) CONDÉ M., FONCK V., VERRIER A., *À l'école du cinéma*, Bruxelles, De Boeck, 2006.

(8) JACQUINOT G., « L'école au-delà de l'écran », dans *Hors-cadre* n°5, École et cinéma, 1987.

## Un cinéma d'auteur

Mal aimé chez nous et apprécié à l'étranger, le cinéma belge francophone ? Thierry Vandersanden, du Service général de l'Audiovisuel et des multimédias, relativise : « *Si les films belges engrangent davantage d'entrées en France, les chiffres relatifs (tenant compte du marché et du nombre d'habitants) traduisent un meilleur accueil en Belgique* ».

Reste l'écart par rapport au succès rencontré par les films flamands au Nord du pays. « *La Flandre a une affirmation identitaire plus forte et des rapports culturels avec les Pays-Bas bien différents de ceux qui nous unissent à nos voisins du Sud (qui produisent quelque 200 films chaque année)* ».

La faute à l'étiquette de « cinéma social belge francophone » ? « *Les succès des frères Dardenne ont eu un impact sur l'image, mais on aurait tort de généraliser, poursuit M. Vandersanden. En effet, notre cinéma est très diversifié. Il s'agit généralement d'un cinéma d'auteur, indépendant, moins formaté par l'industrie. Cela s'explique notamment par le budget modeste des films : 2,5 millions € en moyenne par film alors que le cout des films français atteint régulièrement les 10 millions €* ».

Convaincu qu'il y a matière à le promouvoir et que son avenir passe aussi par la télé, le Service de l'Audiovisuel et des multimédias et la RTBF mettent en chantier 4 séries de 10 épisodes, une formule testée avec succès en Flandre où des séries ont ensuite été déclinées en films. Avec l'objectif de permettre à des réalisateurs, scénaristes et acteurs de s'aguerrir et de fidéliser le public.

# L'éducation au cinéma se fera via des compétences

**Thierry Desmedt, professeur à l'UCL, a participé à l'élaboration d'un nouveau référentiel édité par le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias (CSEM). Une autre façon de voir l'éducation aux médias.**

**PROF. Pourquoi le CSEM a-t-il édité en 2013 un référentiel en éducation aux médias <sup>(1)</sup> ?**

**Thierry Desmedt.** Depuis 1995, l'éducation aux médias était centrée sur six objets d'apprentissage : langages, technologies, représentations, typologies, publics, productions <sup>(2)</sup>. Aujourd'hui, elle l'est sur des compétences à développer chez les élèves à travers quatre activités médiatiques : lire, écrire, naviguer et organiser. Ce changement correspond à l'évolution technologique : actuellement, lire l'image implique que l'élève puisse produire une image. En 95, l'école n'avait pas les finances pour payer l'appareil photo et les films. Aujourd'hui, tout le monde en a un en poche dans son téléphone. La production d'images est gigantesque et à cout nul. Et ce n'est plus seulement de l'image fixe, c'est aussi de l'image animée.

**Chaque activité a plusieurs dimensions ?**

Chacune des quatre activités médiatiques s'exerce dans trois dimensions : informationnelle, sociale et technique. Le média informationnel désigne quelque chose qui représente autre chose : une description, une carte, un diagramme,... C'est la fonction la plus traditionnellement ancrée dans la tradition scolaire. Et son cœur.

**Et la technique ?**

L'école a toujours développé des compétences techniques comme se laver les mains avant de dessiner, pour ne pas salir la feuille... Avec l'ordinateur et les réseaux sociaux, elles s'étendent et se complexifient. Très longtemps, le cinéma s'est qualifié aussi

par sa technique : l'ensemble des éléments dont le support est une pellicule perforée.

**La dimension sociale ?**

Elle a aussi toujours été présente à l'école : on nous demandait de mettre notre nom sur notre feuille d'écriture ; on nous informait sur l'auteur quand nous lisions un texte. Mais cela restait confiné. Les rédactions en fonction d'un destinataire notamment étaient rares : l'univers social du destinataire était souvent indéterminé.

Avec la prolifération des médias sociaux, on peut toujours être connecté à des gens qui fabriquent et qui lisent un média. Maitriser cela devient un savoir-faire fondamental. L'éducation au cinéma traditionnelle, elle, se tournait vers un média fait par un auteur, mais laissait souvent pour compte l'impact sur le public et sa représentation. Or, aujourd'hui, les genres de cinéma se définissent en fonction des publics : public de cinéphiles, tout public, public qui suit un auteur. Les fans de Woody Allen le diront : chaque nouveau film est farci d'allusions à ses films précédents. Ce cinéma fonctionne mieux avec un public averti. Ce n'est pas le cas pour Spielberg qui va vers un public très large. D'autres cinémas utilisent les recettes pour aller vers ce que le public veut : machine à faire plaisir au public au sens le plus gratuit du terme.

**La compétence de navigation est rendue nécessaire par l'éclosion d'internet...**

Avant, le nombre des objets médiatiques dépendait de ce qui était accessible. Au moment où nous sommes tous connectés, c'est

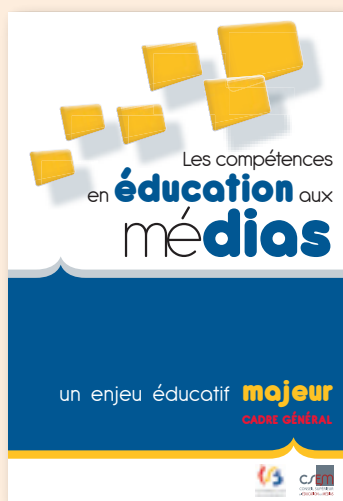
l'inverse. Et la capacité à trier et à exclure devient la condition de survie. Avant 90, quand un enseignant demandait à un élève de se documenter, l'article d'une encyclopédie lui valait une belle note. Aujourd'hui, le professeur valorise davantage l'ado qui a moins de références mais qui a les bonnes.

En éducation au cinéma, c'est être capable de maîtriser son accès à des œuvres via la dimension informationnelle au sens large ou la dimension technique. La notion de format est essentielle. Ce n'est pas parce qu'un film est sur youtube que je peux le faire passer sur grand écran dans la classe. Et la manipulation n'est pas possible sur ce site. Si je veux la rendre possible, je dois l'éditer sous un autre format.

La navigation peut aussi être sociale. Dans un univers saturé d'individus et d'institutions, c'est retrouver le producteur, le public, un amateur qui tient un blog sur une œuvre, qui a fait le pastiche en briques LEGO de *L'arrivée d'un train à la Ciotat*, un comédien,... Aujourd'hui on peut facilement faire un skype avec un auteur, un comédien, un producteur, un critique...

### Tout cela demande de l'organisation ?

Il faut savoir créer des catégories pertinentes. L'organisation informationnelle s'apparente au classement par thèmes. L'organisation technique peut paraître abstraite ; mais on doit savoir organiser son parc de produits, de machines, en sachant ce qu'on peut associer et avec quoi. Cela implique un matériel bien rangé. Et cela a un impact environnemental.



L'organisation sociale, elle, me permet de donner accès à une info et pas à d'autres, et m'apprend la retenue quand je tombe sur une info qui ne m'est pas destinée.

Sur le plan du cinéma, on peut classer les films en fonction de critères : auteurs, époque, public, son âge,... Ils peuvent être techniques : type de support utilisé, type de machines – pour la copie, le montage, la diffusion –, le coût, la sophistication, le degré de sécurisation et des conditions de sauvegarde. L'original de *West side story*, la version numérisée, ou la HD offrent des visions très différentes. L'organisation informationnelle se fait par les thèmes, la façon de les traiter. *Le Cuirassé Potemkine* d'Eisenstein magnifiait des valeurs (courage, abnégation, patriotisme,...) associées à la révolte d'Odessa.

### Et la suite ?

Ce référentiel a été validé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les réseaux commencent à le prendre en compte dans l'écriture des nouveaux programmes. ●

<sup>(1)</sup> *Les compétences en éducation aux médias*, CSEM, 2013, [bit.ly/1hAWdlZ](http://bit.ly/1hAWdlZ)

<sup>(2)</sup> *Rapport « Wangermée »*, CEM, 1995, [bit.ly/NMvTtU](http://bit.ly/NMvTtU) et *L'éducation aux médias en 10 questions*, CSEM, [bit.ly/1jLVU70](http://bit.ly/1jLVU70)

# Les Anges de Mons

Depuis septembre, cinq écoles montoises participent à un vaste projet de commémoration de 14-18 pour lequel elles ont préparé et réalisé un film d'animation.



Jusqu'au 25 mai, une exposition sur la guerre 14-18 aura lieu au BAM à Mons (Musée des Beaux-Arts). Une de ses pièces est un film d'animation, *Mons, de la réalité à la légende*, auquel ont participé les écoles communales de Mons (Le Rossignol), d'Obourg, de Ghlin, de Saint-Symphorien et de Cuesmes (Le Ponton). L'ASBL Blanc Murmure les a accompagnées dans leurs tournages et a réalisé le montage <sup>(1)</sup>.

Au Ponton, avant d'entamer le film, les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> de Sophie Widart se sont confrontés à plusieurs types de documents. L'artiste Marcel Gillis a peint *Les Anges de Mons*, qui auraient aidé les troupes britanniques face aux allemandes en août 14 <sup>(2)</sup>. « Mes élèves ont analysé cette œuvre avec l'historien Guillaume Blondeau, explique l'institutrice. Ils étaient frappés par les soldats, les chevaux ailés... L'animateur les a aussi sensibilisés à des éléments plus objectifs comme le jeu de la lumière et des couleurs du tableau et l'origine de cette légende illustrée ».

Ensuite, ils ont écrit en groupe une courte biographie de Pierre-Joseph Delsaut, échevin à Cuesmes, arrêté comme espion en 1915 et fusillé un an plus tard. « Le Service des Archives de la Ville a pu me fournir des photos et documents d'époque, mais surtout, il nous a mis en contact avec son petit-fils ». Celui-ci est venu en classe lire un carnet écrit par son grand-père peu avant sa mort et présenter des objets ou des photos d'époque comme celle du fameux casque à pointe. « Plus vivant que les archives ! » Avec Rino Noviello,

un photographe professionnel, ils ont photographié ces objets, en apprenant au passage le fonctionnement de l'appareil et du vocabulaire audiovisuel.

Et avec Muriel Loth, de Blanc Murmure, ils ont construit un story-board. Ils y ont inclus des scènes tournées et sonorisées par eux-mêmes, après avoir appris à manier la caméra et l'enregistreur. Ils ont créé une animation avec un train miniature, pour illustrer les renseignements pris par M. Delsaut, et des ombres chinoises, pour montrer ses dénonciateurs.

Enfin, ils sont allés voir le film muet *Charlot soldat*, réalisé en 1918, remontré au Festival du film d'amour. « Ils y ont retrouvé le casque à pointe et ont pu voir une illustration de la vie des tranchées ».

Tout cela a sensibilisé les élèves d'abord à un thème, ensuite à des supports d'expression. « Un signe ? Ils m'interpèlent sur le passage d'Apocalypse à la RTBF », commente M<sup>me</sup> Widart. Et ils ont été placés dans la peau de lecteurs qui analysent subjectivement et objectivement des sources variées, pour ensuite construire eux-mêmes leur propre message cinématographique. ●

<sup>(1)</sup> [www.blancmurmure.be](http://www.blancmurmure.be) – Le film sera diffusé sur [www.mons.be](http://www.mons.be)

<sup>(2)</sup> [bit.ly/1nMY8cc](https://bit.ly/1nMY8cc)

# Cinq films, un an de réflexion

La robe de Marilyn qui se relève au-dessus d'une bouche d'aération du métro, c'était *Sept ans de réflexion*. L'ambitieuse analyse des élèves engagés dans le *Prix des lycéens*, se déroule, elle, en un an. PROF a rencontré quelques-uns de ces critiques en herbe.

En mai, la 5<sup>e</sup> sciences sociales de l'Athénée royal de Beaumont organise une séance publique de *Kinshasa Kids*, en présence du réalisateur Marc-Henri Wajnberg, quelques acteurs et techniciens de son équipe. C'est le prolongement de leurs travaux entrepris dans le cadre du *Prix des lycéens*<sup>(1)</sup> attribué ce 7 mai. Les élèves participants – 6 500 en 2013-2014 – s'engagent à visionner cinq films belges francophones, présélectionnés par Culture-Enseignement. Pour les analyser, les Beaumontois ont mis en œuvre une grille d'analyse avec des critères objectifs : biographie de l'auteur, résumé de l'œuvre, description des personnages, utilisation des décors, de la lumière, des plans, récolte de critiques... Par groupe, ils ont travaillé chacune des œuvres et ont pu ainsi envoyer à Culture-Enseignement un vote étayé.

Avec *Kinshasa Kids*, ils ont voulu aller plus loin et ont déjà préparé une volée de questions d'après-séance. « *Quel est le budget du film ? Pourquoi un documentaire sur les Shégués, les gamins de rue de Kinshasa ? Comment les mettre en confiance et faire un casting ? Combien de temps a duré le tournage ? Quel message avez-vous voulu faire passer ? Comment ? Avez-vous écrit un scénario, une mise en scène ? Avez-vous retourné certaines séquences ?...* »

Sylvia Rezek, leur professeur de morale – aussi cinéaste –, approuve cette liste. « *Lorsque j'ai réalisé mon premier documentaire, les frères Dardenne m'ont expliqué qu'un documentaire pouvait répondre à un scénario et qu'on pouvait en retourner des scènes, comme pour une fiction. Alors qu'un*

*reportage est pris sur le vif* ». Selon elle, le premier rôle du réalisateur d'un documentaire est de voir ce qui se passe ailleurs, de le transmettre et d'aller à la rencontre d'autres événements et du public. Cela appellera sans doute d'autres questions sur l'impact voulu par l'auteur sur son public et sur les moyens mis en œuvre pour y arriver.

Pour ses élèves, le point de vue de l'auteur se retrouve moins dans un film de fiction. Et pourtant, « *dans Mobile Home, déclarent-ils, les personnages principaux sont souvent placés dans un plan américain fixe, parfois de dos. Comme s'ils étaient prisonniers. À côté de cela, le réalisateur montre aussi de larges décors en plans plus larges, comme autant d'appels à la liberté, au départ, en contradiction avec la réalité des personnages* ».

Au terme de cette année de réflexion, M<sup>me</sup> Rezek regrette de ne pas pouvoir aller plus loin et placer ses élèves dans la peau d'un réalisateur qui doit faire des choix. « *Avec une 2<sup>e</sup> différenciée de Binche, j'ai réalisé en 2009 À la rencontre de l'autre*<sup>(2)</sup>, un film sur les migrants sans papiers. J'aimerais renouer avec cette démarche, et surtout avec mes élèves en difficultés du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> degrés de l'Athénée de La Louvière. Un tel projet ne pourrait être pour eux que facteur de reprise de confiance et d'intégration dans la structure scolaire ».

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1qt5W9x](http://bit.ly/1qt5W9x)

<sup>(2)</sup> [bit.ly/1ltYhNB](http://bit.ly/1ltYhNB)

## Des critiques, un passionné

Les élèves de 5<sup>e</sup> sciences sociales de l'Athénée royal de Beaumont ont participé au *Prix des lycéens*. Ce parcours a permis à Axel de se rendre compte de tout le travail nécessaire pour réaliser un film. Gaëlle et Alessandro sont heureux d'avoir vu des films différents, pas ou peu à l'affiche, réalisés sans gros budget. Martin ajoute : « *Un point positif, ce sont des films belges francophones* ». Rémi estime, lui, que souvent, on consomme et qu'ici, on a réfléchi. Dorénavant, son regard sera un peu plus critique. C'est le cas aussi de Benjamin. En annexe au parcours, il a pu voir qu'une image pouvait dire une chose et puis, avec un cadrage différent, tout son contraire. Cloé a constaté la difficulté et les moyens nécessaires pour faire connaître un film. Thomas aspire à rencontrer M. Wajnberg, ses techniciens et ses acteurs, pour entendre leur ressenti. Tout comme Arthur : « *Le cinéma, c'est ma passion. J'ai pu l'assouvir en augmentant ma culture cinématographique. De plus, j'ai l'opportunité de demander à M. Wajnberg un stage auprès de son équipe* ».



# Clap ! 7<sup>e</sup> art

Sur la base d'improvisations théâtrales et d'exercices d'écriture, la 7<sup>e</sup> professionnelle du CEFA d'Anderlecht réalise un court-métrage de fiction.

**S**ilence sur le plateau, mo-  
teur, ça tourne, action ! »

Cette fois, Grégory est l'assistant à la mise en scène. Pierre filme tandis que Flavio et Samantha jouent, sans paroles, un petit scénario construit en duo. Visionner ces séquences le montrera à ces comédiens en herbe : pour être compris et susciter l'attention du spectateur, il est important de veiller à la précision du geste, de créer une tension graduelle, de varier rythmes et mouvements, de bien caractériser les personnages.

Voilà trois ans que Dominique Ranwez, professeur de français au Centre d'éducation et de formation en alternance, à Anderlecht, propose à ses élèves de 7<sup>e</sup> gestion de très petites entreprises de mener un projet de A à Z. Il s'agit de la création collective d'un court-métrage de fiction présenté ensuite à d'autres classes, voire à d'autres CEFA. Il réalise ce projet en invitant dans sa classe un artiste de l'ASBL Indications dans le cadre du décret Culture-École. « Une expérience très positive, commente-t-il. Connaissant l'histoire de la classe, je suis le garant de la discipline, tandis que l'artiste apporte une bouffée d'audace, de liberté et d'air frais ».

En initiant d'abord ses élèves à l'analyse de l'image et aux techniques filmiques, l'enseignant leur permet de développer des arguments pour apprécier un court-métrage. Puis, de janvier à juin, la classe travaille avec la comédienne et metteuse en scène Laure Saupique. « À partir de consignes, je leur demande d'écrire une histoire basique et je fais un tourné-monté (un tournage des

plans dans l'ordre chronologique), pour qu'ils pressentent ce qu'ils vont vivre », précise-t-elle. Puis viennent des exercices d'écriture. M. Ranwez : « Ces élèves, que l'expression écrite rebute souvent, sont pris peu à peu par le contexte : créer un personnage ou un scénario qu'ils interpréteront les amène à libérer, à structurer leurs idées, à sortir du carcan du choix des mots, du style ».

## Marier art et technique

Ateliers d'écriture et improvisations théâtrales servent de tremplin à la création collective du scénario. « Dans les avis, les rêves et les envies de ces 16 élèves, il faut faire un tri pour aboutir à une histoire commune, un produit qui leur ressemble le plus possible », explique l'animatrice.

Ce travail oblige chaque élève à écouter, à exprimer son opinion de manière nuancée, à argumenter, à remettre en question et à opérer des choix. Viendront ensuite le découpage en séquences et le partage des rôles : réalisateur, clapman, comédiens, responsables du son, des lumières,... L'enseignant le précise : il s'agit de marier la technique à l'art. Les différents plans, les mouvements de caméra, les bruitages doivent être au service du récit raconté et le jeu des acteurs doit être juste. Et d'ajouter : « La pratique leur fait prendre conscience du travail que demande, en amont, la création d'un film. Leur regard ne sera plus jamais le même au cinéma ou devant la télé ». ●

## Mission impossible ?

« Depuis 10 ans, mes élèves visionnent et créent des courts métrages, documentaires ou séquences vidéo, explique Philippe Masse, professeur de français à l'École d'enseignement secondaire spécialisé, à Anderlues. À partir d'extraits de films capturés sur Youtube ou Dailymotion grâce à un logiciel gratuit, A Tube Catcher, je leur apprend l'importance de la lumière, de la musique, des sons ; à exprimer leur ressenti ; à confronter des avis de critiques sur des sites. Ils se frottent aussi à la réalisation : écriture de scénario, filmage, prise de son, création de décors, de costumes, choix des musiques, des bruitages (le logiciel gratuit Universal soundbank permet d'associer sons et scènes muettes). Un autre, video Magix, payant, facilite les transitions, les effets, lors du montage. Des prix récoltés à des concours, notamment, m'ont permis d'acquérir du matériel : caméra, télévision, écran de projection géant,... »

.....  
[massephilippe1@hotmail.com](mailto:massephilippe1@hotmail.com)



# Un hôte inattendu sur la banquise

Dans le cadre d'un projet Culture-Enseignement, la classe de 4<sup>e</sup> primaire de l'École Saint-Lambert II, à Herstal, a réalisé un film d'animation avec l'aide de l'ASBL Caméra-etc.

Quelle mouche a donc piqué ces poules pour expédier sur la banquise, au cours d'un match de foot, un de leurs œufs qui finira par éclore au milieu d'une famille de pingouins plutôt ébahis ?

Cette étrange histoire, *Un drôle de Coco*, où il est aussi question d'une panthère et d'un ours des neiges, les élèves de 4<sup>e</sup> primaire de l'École Saint-Lambert II à Herstal, la content dans un film d'animation. C'est l'ASBL Caméra-etc qui guide les pas de ces jeunes créateurs, dans le cadre d'un projet soutenu par Culture-Enseignement.

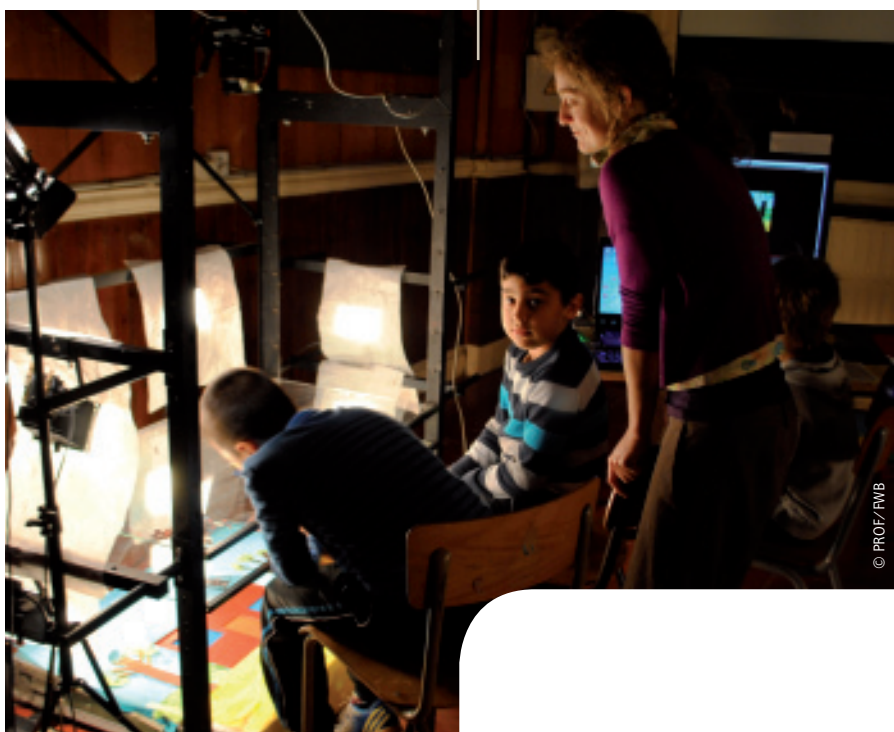
Aujourd'hui, répartis en trio dans des modules de tournage, les élèves manipulent personnages et objets en carton posés sur une table lumineuse. « Il faut faire défiler douze images par seconde et, donc, penser à bouger les pieds et les mains, à changer les becs et les yeux des personnages », expliquent Mikail et Sunay. Sur un ordinateur, relié à la caméra, un logiciel proposant la vue onion skin (en pelure d'ognon) permet de visualiser l'image précédente et de mieux jauger ainsi le déplacement des personnages.

« Auparavant, à partir d'exercices individuels ou en groupe, de jeux de rôles, nous avons construit le scénario avec les élèves, explique Delphine Hermans, une des animatrices de Caméra-etc. Il a fallu, pour cela, choisir les différentes scènes par vote parmi les idées collectives ». Les enfants ont ensuite construit personnages et décors à l'aide de tissu, de papier et de carton découpés et peints, avant d'élaborer le storyboard du film en choisissant le cadrage, et les dialogues.

« C'est évidemment l'occasion d'appliquer des apprentissages scolaires de manière ludique, enchaine Rita Jamart, cotitulaire de la classe.

*Durant le premier trimestre, nous avons travaillé le schéma narratif. Et, lorsque l'atelier a débuté en janvier, les élèves ont fait des recherches sur le vocabulaire du cinéma et de la télé. Ils ont aussi élaboré des fiches signalétiques sur les animaux choisis dans le scénario à partir de recherches dans des livres et sur Internet, rédigé le synopsis du film,... »*

Image après image, les élèves construisent leur film d'animation.



Reste aux cinéastes en herbe à ajouter dialogues et bruitage et à l'ASBL à réaliser le montage. Puis, présenté aux enfants, aux enseignants et aux parents lors d'une avant-première dans l'école, ce film qui revisite le conte d'Andersen, *Le vilain petit canard*, pourra ensuite servir d'outil dans les cours philosophiques pour l'apprentissage de la tolérance. ●

# Une caméra, des poppies et des tommies

**Dans leur film réalisé pour commémorer 14-18, cinq écoles montoises ont développé des compétences de navigation et d'organisation, en éducation au cinéma.**

Comme quatre autres établissements montois, l'École fondamentale communale de Saint-Symphorien a participé à la réalisation d'un film pour commémorer la première guerre mondiale (lire en page 22). Après l'analyse de la peinture *Les Anges de Mons*, de Marcel Gillis, et un atelier avec un photographe professionnel, les élèves de 6<sup>e</sup> primaire de Virginie Debiève ont travaillé sur le cimetière militaire de la commune. Le naturaliste Jean Houzeau céda ce terrain aux autorités de guerre en 1916 à la condition qu'y soient enterrés des Belges,... des Allemands et des Anglais <sup>(1)</sup>.

Encadrés par l'ASBL Blanc Murmure, les élèves y ont tourné plusieurs scènes : des enfants ont lu une lettre écrite à leur papa décédé, l'ont attachée à un ballon et lâchée vers le ciel ; d'autres ont déposé sur les tombes des lanternes et des coquelicots de papier <sup>(2)</sup>. Ils se sont installés ensuite dans le grenier de l'école pour animer des petits soldats de plomb et enregistrer les voix off qui sonoriseront leur film.

## Recherche et tri

Ainsi, sur le plan informationnel, ils ont navigué entre différents genres filmiques et entre différents objets du même contenu médiatique : images et sons. Ils ont choisi des messages, parfois symboliques, pour avoir le meilleur impact sur leur public. « *Et ils ont conjugué et fait un tri dans des apports provenant de différents médias : documents d'archives, livres, dossiers pédagogiques, noms de rue – celles*

*d'un lotissement de la commune reprennent les noms de soldats anglais enterrés au cimetière –*, ajoute le directeur Jean-Jacques Dewattinne. *Cette expérience s'avérera bien utile pour naviguer dans le corpus de documents de l'épreuve du CEB ».*

Sur le plan technique, ils ont manié l'appareil photo, la caméra, le micro, le clap, la prise de son. Ils ont pu distinguer les plans, en faisant plusieurs essais de caméras pour une même scène, ainsi que la profondeur de champ. Ils ont adapté les conditions d'enregistrement pour éviter le plus de parasites. Ils ont réalisé une conduite de film grâce à un document spécifique, le storyboard, pour répertorier la chronologie des étapes de réalisation en lien avec les différents plans.

« *Sur le plan social, ils ont été confrontés à des enjeux culturels, économiques et sociaux* », explique l'institutrice. Ils ont répondu à une commande du pouvoir organisateur communal, attentif au devoir de mémoire. Ils ont reçu des moyens pour la réaliser. Et leur film participe à une exposition destinée au grand public. Elle-même fait partie d'un ensemble d'objets médiatiques très importants liés au centenaire de la première guerre mondiale. Et ils ont choisi d'évoquer des valeurs tournées vers la paix : famille, souvenir, tolérance,... ●

<sup>(1)</sup> <http://bit.ly/1oJui5B>

<sup>(2)</sup> Avant 14-18, il en poussait peu en Flandre. Suite aux bombardements, les terrains crayeux devinrent riches en poussières de chaux et en favorisèrent la venue. Les anglophones l'appellent « corn poppy » ou « field poppy ».



© Fotoliaz\_Vflor

# Elle fait du cinéma à la HELHA

**A Gosselies, une maître-assistante éduque au cinéma ses bacheliers préscolaires. Elle les amène à « lire » et « écrire » des objets médiatiques, peu à « naviguer » et « organiser ». Mais...**

Véronique Vanderus enseigne à la haute école Louvain-en-Hainaut (HELHA – département pédagogique de Gosselies). Son cours d'utilisation de l'ordinateur, apport des médias et des TIC en enseignement est basé sur l'éducation aux médias. Ses bacheliers préscolaires en font dans leurs stages en classe. Ils se réfèrent à un volet du *Programme intégré* adapté aux socles de compétences. Celui-ci détermine six approches pour tout objet médiatique. Cet outil leur convient très bien. À côté des compétences lire et écrire, le nouveau *Référentiel en éducation aux médias* du Conseil supérieur de l'Éducation aux médias (lire en page 20) ajoute les compétences naviguer et organiser. Or, il n'est pas encore traduit dans les programmes. « *Ainsi, aujourd'hui, je n'attire pas encore l'attention de mes étudiants sur ces dernières* », confie la maître-assistante.

Mais, en creusant, on voit que celle-ci utilise les nouvelles technologies dans et autour de ses cours et... qu'elle applique déjà peu à peu ces nouvelles compétences pour elle-même. Ainsi, elle a un compte Twitter. « *J'y fais le suivi uniquement de professionnels en éducation aux médias et TICE* ».

Pour ses étudiants, elle a réalisé un blog. « *J'y place des séquences produites par mes étudiants : les plus pertinentes et les plus transposables* »<sup>(1)</sup>. Avec Caroline Laurent du Certnef, elle a aussi mis en ligne un jog (sélection de pages web), plein de ressources. « *Leur classement est surtout thématique* »<sup>(2)(3)</sup>.

Enfin, comme tout enseignant de la HELHA, elle dispose d'une plateforme Claroline qui recueille les syllabi et les consignes particulières d'exercices. « *Je démarre, explique-t-elle. En recherche et en veille, je ne maîtrise pas encore tout à fait ces outils. Je ne les ai d'ailleurs pas ouverts à la collaboration de mes étudiants* ».

Cette collaboration étudiants/professionnels, M<sup>me</sup> Vanderus la développe pourtant

dans un ensemble formation/stage : « *Avec une équipe pluridisciplinaire, je co-anime une formation Focef* <sup>(4)</sup>. *Tous mes 2<sup>e</sup> bac préscolaire y participent. Nous y invitons des institutrices préscolaires. Après deux jours, chaque équipe mixte enseignant/étudiant produit cinq petits films d'animation* »<sup>(5)</sup>. Et la suite ? « *En 3<sup>e</sup> bac, mes élèves font une séquence (2 jours) d'éducation aux médias chez une institutrice avec qui ils ont fait équipe l'année précédente. Ils ne craignent*



© HELHA - Véronique Vanderus

pas d'utiliser les nouvelles technologies et les enseignantes ont le recul pédagogique et la gestion de la classe nécessaires pour les corriger au besoin ». Le résultat ? Une force de team peu commune qui encourage aussi les institutrices dans cette voie.

Bref, M<sup>me</sup> Vanderus est de ceux qui plaident « *pour que les plans d'équipement tiennent compte du fait que l'on peut faire aussi de l'éducation aux médias en maternelle* ». ●

<sup>(1)</sup> [media-helhgosselies.be](http://media-helhgosselies.be)

<sup>(2)</sup> [bit.ly/1qsKDKY](http://bit.ly/1qsKDKY)

<sup>(3)</sup> Centre européen de Technologies nouvelles pour l'Éducation et la Formation – [www.certnef.be](http://www.certnef.be)

<sup>(4)</sup> Formation continue des Enseignants du fondamental ordinaire (réseau libre)

<sup>(5)</sup> Une sélection sur : [bit.ly/1hZqFE5](http://bit.ly/1hZqFE5)

## POUR EN SAVOIR +

En marge de la version électronique du magazine, le lecteur trouvera une sélection de ressources consacrées à l'éducation au cinéma et à l'éducation par le cinéma. [www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof)

# Patrons et écoles doivent se parler

**Dans cette nouvelle rubrique nous proposons le regard que pose sur notre enseignement un représentant d'un autre secteur. Pieter Timmermans, administrateur délégué de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB/VOB), ouvre la marche.**

Dans son livre *Credo pour gagner*, Pieter Timmermans a consacré un chapitre à l'enseignement. Il a également conservé des contacts étroits avec le monde universitaire. Jusqu'en 2007, il a enseigné à la Vlaams Economische Hogeschool Brussel pour garder le contact avec les jeunes. Et, son épouse est enseignante. Aussi, il se dit « très heureux d'étrenner la rubrique Droit de regard ».

**PROF.** De façon globale, qu'attendez-vous de l'enseignement ? De quelles compétences (générales, techniques, transversales,) doit-il doter les élèves ?

**Pieter Timmermans.** Qu'il transmette des savoir-faire plutôt que des savoirs. Lire, écrire, compter. Mais aussi, à l'heure d'Internet, rechercher des informations et, parmi le flot disponible, filtrer celles qui sont pertinentes et les interpréter. Mais il doit également apprendre certaines attitudes humaines importantes : la ponctualité, le respect des collègues, le respect des consignes, le travail en équipe,... Je trouve important qu'enseignants et parents se soutiennent mutuellement dans l'éducation. Même si aujourd'hui ces deux ailes d'éducateurs se replient sur elles-mêmes, voire se rejettent la balle.

Mais il y a plus. Il y a 60 ans, les Belges avaient encore le charbon. Aujourd'hui, ils n'ont plus que leurs cellules grises. L'enseignement universitaire peut mettre l'accent sur l'innovation et le gain de parts de marché à l'exportation. L'enseignement secondaire est encore très cloisonné. Pour de nombreux parents et leurs enfants, l'enseignement professionnel est un choix négatif qui, souvent, fait suite à un échec dans les autres filières. Or, les entreprises

réclament à cor et à cris de bons techniciens. Revaloriser le qualifiant est un défi majeur pour le nord et le sud du pays. L'enjeu est colossal. Onze pourcents des Belges quittent le secondaire sans diplôme. Nous sommes dans la moyenne des pays européens, mais c'est trop. Dans les cinq prochaines années, les Communautés et Régions doivent faire diminuer cette statistique.

**Que peuvent apporter les entreprises à l'école ? Et comment nouer le dialogue ?**

Nous plaçons pour amplifier des bonnes pratiques. L'expérience d'immersion en entreprise vécue chez Audi <sup>(1)</sup> et d'autres donne un bilan très positif. Cela est dû à un partenariat entre l'école et l'entreprise. Il faut amplifier le dialogue entre acteurs de ces deux mondes. En Allemagne, un fonctionnaire visite les écoles et les entreprises d'une localité ou d'une sous-région pour mettre à jour les besoins de chacun. Un exemple à suivre.

Le Gouvernement fédéral vient de créer un cadre pour les différents types de formation en alternance, en droit du travail. Il faudra l'affiner et l'amplifier avec un volet sécurité sociale. Et travailler ensuite avec les Communautés et les Régions pour mettre en place des structures légères de rencontres avec les écoles et les entreprises volontaires. Je plaide pour un partenariat entre une école et une ou deux entreprises de la région. C'est toujours un win win. Une ou deux réunions par an suffisent. Si elles ont besoin d'un soutien structurel, les bassins scolaires pourraient être une piste.

Certains verront là une volonté de mainmise du monde économique sur le monde enseignant. Peu m'importe lorsque l'intérêt du

## EN DEUX MOTS

Ingénieur commercial diplômé de l'Université de Louvain (KUL), Pieter Timmermans a été assistant durant deux ans à la faculté d'économie, se spécialisant dans les finances et la politique économique et sociale.

Il est entré au Service d'études du Ministère des Finances, puis il est devenu conseiller au cabinet d'Herman Van Rompuy pour la politique socio-économique. En 1998, il est devenu le n° 2 de la Fédération des entreprises de Belgique. Depuis 2012, en tant qu'administrateur délégué, il est négociateur de haut niveau dans le cadre des accords interprofessionnels conclus avec les syndicats et le gouvernement.



« schoolmoe », du jeune démotivé, est en jeu. Lorsqu'il est placé dans une situation concrète, il se motive et, au bout du compte, il a des perspectives d'emploi.

Il faut travailler avec les volontaires, chez les étudiants, chez les enseignants, chez les patrons. Un exemple comme celui d'Audi séduira d'autres entreprises et fera contagion. Elles sont toutes en demande de bons techniciens. Cela prendra peut-être du temps. En Allemagne, le système est né dans les années 30 et il a fameusement évolué.

### Ne renvoyez-vous pas la responsabilité vers les pouvoirs publics ?

Non. D'une part, les fonds sectoriels pourraient être une autre piste. Ce sont les fonds qui gèrent les cotisations des entreprises pour la formation et la sensibilisation. D'autre part, l'important c'est que les gens de terrain se parlent, qu'il y ait débat. Et les entreprises sont prêtes à y prendre part.

### Ne faut-il pas aussi un dialogue entre l'école, les entreprises et les acteurs d'orientation ?

En effet, lorsque j'ai assisté à une réunion d'information sur les études supérieures avec ma fille de 18 ans, j'ai posé la question : « *Quelles sont les opportunités en matière d'emploi ?* »

Personne n'a pu me répondre. Pourtant, les informations sur les métiers en pénurie et les métiers peu porteurs sont connues du Forem, d'Actiris et du VDAB. Il faut laisser certes le libre choix, mais rester attentif à l'investissement collectif. Les acteurs d'orientation doivent être attentifs à faire passer ces informations sur le marché de l'emploi. Nous n'avons que 18 % de nos étudiants dans les secteurs STEM (sciences, technologies, économie, mathématiques). Ce n'est pas assez.

**Et les moyens ? Le memorandum de la FEB pour les élections du 25 mai affirme clairement que les entreprises n'augmenteront pas leurs cotisations...**

Depuis 20 ans, on décrète des plans et des mesures qu'on

impose aux entreprises. Cela devient très compliqué pour elles. Et puis, cela n'est pas assez efficace. Il faut simplifier l'approche et utiliser d'une façon différente les cotisations des entreprises investies dans la formation et la sensibilisation. Le moment est propice. La crise diminue. Les baby-boomers vont bientôt prendre leur pension et laisser de la place sur le marché de l'emploi. Enfin, la réforme de l'État va amener des compétences différentes aux Régions et Communautés.

Par ailleurs, certains pensent que ne sont bonnes que les formations où on investit beaucoup. Avant d'investir plus, il faut se poser une autre question : quel est le contenu de la formation ? C'est plus important que le taux d'investissement. Ainsi, les entreprises ne mettront pas plus de moyens sur la table. La FEB propose de les utiliser autrement, à meilleur escient. Aujourd'hui, l'immersion en entreprise est plus intéressante que les plans d'embauche stricte. C'est la piste à privilégier.

Et, si cela fonctionne, pourquoi ne pas envisager la possibilité de permettre aux enseignants qui le désirent de faire un break de quelques semaines pour découvrir le monde de l'entreprise, eux aussi. Cela sera de l'ordre du possible.

### Plus léger : pouvez-vous conter un souvenir d'école qui vous a marqué ?

Quand j'étais en rhéto au Sint-Aloysiuscollege, à Ninove, au début des années 80, mon professeur de physique, M. Van Kelecom, nous a parlé des énergies renouvelables. On était en pleine crise pétrolière, on recherchait des alternatives. Passionné, j'ai potassé livres et magazines – il n'y avait pas Internet à l'époque – pour réaliser un travail de fin d'études sur les éoliennes. Cela m'a conduit à opter pour une formation combinant sciences humaines (économie) et exactes (ingénieur). •

Propos recueillis par

**Catherine MOREAU et Patrick DELMÉE**

<sup>(1)</sup> Lire « Immersion en entreprise : Audi et Don Bosco roulent ensemble » dans *PROF*, décembre 2013, p 4-5

## Quoi de neuf sur enseignement.be ?

Parmi les nouveautés sur enseignement.be, les internautes surfent vers les pages qui témoignent des récents colloques sur le harcèlement ou les élèves à besoins spécifiques. D'autres vérifient les appels à projets réguliers du projet *Espace et enseignement*.

Enfin certains consultent les pages consacrées à l'éducation physique.

Parmi les récentes contributions, pointons aussi 109 fiches pédagogiques classées par niveaux scolaires et qui sont pluridisciplinaires : religions, morale non confessionnelle, histoire, géographie, éveil, éducation relative à l'environnement et au développement durable...

Une brochure réalisée par un groupe de travail au sein du Service général de l'Inspection vient les compléter : *L'éducation relative à l'environnement et au développement durable dans le système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Après une définition du concept et la présentation d'outils pour la pratiquer, on y trouve quelques portes d'entrée en ErE-DD dans les référentiels interréseaux.

Enfin, on trouve sur le site un ensemble de ressources en immersion linguistique.

Depuis 12 ans, enseignement.be diffuse des informations pour les professionnels de l'enseignement mais aussi vers les parents et élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2013, les internautes ont visité en moyenne par mois 1 900 000 pages et ont téléchargé 440 000 fichiers. ●

Pa. D.

# La WebTV de Waha, j'en suis baba !

**Des élèves construisent l'image de leur école via un projet collaboratif de vidéos en ligne..**

En décembre 2013, la WebTV de l'Athénée Léonie de Waha, à Liège, a obtenu le *Prix du jury* des Medea Awards, un concours européen d'utilisation des médias dans l'enseignement<sup>(1)</sup>. « *Le phénomène des WebTV prend de l'ampleur. Beaucoup de chaînes en ont une pour assurer des rediffusions ou lancer des contenus non diffusés sur l'antenne officielle. C'est en fait une plateforme internet, qui héberge des contenus vidéos*, explique Thomas Jungblut, formateur animateur au Centre audiovisuel à Liège (CAV) et assistant à l'Ulg. *Son architecture peut être chronologique, comme un blog. Ici, elle est thématique autour de la pédagogie et de l'art* ».

Octobre 2012, onze élèves de classes et d'âges différents décident de créer cette interface dans le cadre d'un système de journées ateliers mis en œuvre dans l'école. Dix ateliers par an (5 x 2 jours, de décembre à mai) sont centrés sur des projets, choisis dans une banque de données alimentée en octobre par les jeunes et les adultes (40 l'an passé).

Pour faire connaître et comprendre leur école, ces élèves choisissent internet et la vidéo. Le cahier des charges complété par leur enseignant en arts d'expression (et assistant Ulg), Emmanuel Chapeau, tient compte des valeurs de l'école (autonomie, responsabilité, solidarité, esprit critique), des acquis et de la progression de chacun. Cet outil lui servira d'ailleurs de base pour l'évaluation formative de leurs compétences transversales en fin d'année.

Cet enseignant et l'animateur du CAV, qui soutient le projet, servent d'assistants techniques et de personnes-ressources : ce sont les élèves qui mènent le projet. « *La WebTV accueille des vidéos réalisées dans mes cours, comme des critiques de films ou de BD, mais aussi toute vidéo issue d'un autre cours,*



Aujourd'hui, les élèves gèrent seuls la WebTV de Waha.

explique M. Chapeau. *Les élèves décident de leur hébergement et de ses modalités* ». Et pour communiquer et mieux coordonner leurs tâches, ils utilisent un groupe Facebook. Et ils continuent ce projet durant cette année scolaire-ci, sans encadrement !

Qu'en pensent ces élèves ? « *Nos objectifs en termes d'image de l'école et de construction du site sont remplis*, explique Florence Barthélémy, élève en rhéto maths-sciences. *Avec l'aide de nos personnes-ressources, nous avons obtenu un hébergement gratuit sur la plateforme Vimeo. L'interface graphique, choisie par nous, appartient au gestionnaire de contenu Wordpress. 60 € et vous êtes inscrits à vie. Le CAV prête des caméras et des micros pour réaliser les vidéos. Enfin, le projet fait l'objet d'une charte, qui respecte les valeurs de l'école* ».

Et c'est contagieux : l'École primaire de Naniot a déposé un dossier de WebTV dans le cadre d'*École numérique*, en collaboration avec l'Athénée de Waha. ●

Patrick DELMÉE

<sup>(1)</sup> [www.wahatv.be](http://www.wahatv.be) - [www.medea-awards.com/fr](http://www.medea-awards.com/fr)

# Les indicateurs locaux de l'enseignement



C'est la moyenne des élèves inscrits en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire en 2009, qui n'étaient plus inscrits en 2010 dans un établissement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles

À côté des *Indicateurs de l'enseignement* publiés chaque année depuis 2006 sont apparus début 2014 *Les indicateurs locaux de l'enseignement*<sup>(1)</sup>, destinés notamment aux instances de concertation des futurs « bassins de vie Enseignement qualifiant – Formation – Emploi ».

Fruits d'un Accord de coopération entre le Gouvernement francophone, bruxellois et wallon, les dix bassins de vie (correspondant grosso modo aux zones d'enseignement) auront chacun une instance de pilotage associant les représentants des partenaires sociaux, de l'enseignement (secondaire, promotion sociale et supérieur), de la formation, de l'insertion et de l'emploi.

Les missions de ces instances de pilotage seront notamment de permettre une concertation permanente entre ces partenaires ; de produire des analyses relatives aux besoins d'emploi, d'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle ; de formuler des avis ou orientations à ce sujet ; de développer des pôles de synergies afin de permettre l'émergence de projets communs.

L'élaboration des indicateurs locaux s'inscrit dans ce contexte de meilleure adaptation des politiques aux spécificités de territoires plus larges qu'une commune mais moins vastes que l'espace francophone.

Les douze indicateurs sélectionnés concernent l'enseignement secondaire et sont centrés sur

les zones de recrutement des élèves, le retard scolaire, l'orientation scolaire (transition ou qualification, domaines des options choisies), le parcours scolaire ou la sortie sans diplôme.

Pour chaque indicateur, les auteurs proposent l'analyse à l'échelon de la Fédération Wallonie-Bruxelles puis à l'échelon de chacune des dix zones d'enseignement. Un exemple ? En moyenne, 53,5 % des élèves du secondaire sont en transition, 42,5 % en qualification et 4 % en CEFA. Mais les sections de transition regroupent 59,7 % des élèves à Bruxelles et 66,5 % en Brabant wallon. Autre exemple ? Pour le qualifiant, des « indices de spécialisation » ont été calculés, qui représentent la part des élèves dans l'option, dans chaque zone, par rapport à la moyenne « Fédération Wallonie-Bruxelles ». À Bruxelles, par exemple, le secteur « économie » concerne 1,4 fois plus d'élèves que la moyenne. Dans la zone du Luxembourg, le secteur « industrie » occupe 1,2 fois plus d'élèves que la moyenne...

Il est prévu que ces indicateurs soient périodiquement mis à jour et ils pourraient également intégrer de manière utile les analyses réalisées pour le « cadastre des trajectoires » destiné à suivre les parcours des jeunes dans l'enseignement puis à la sortie de l'école, dans la formation ou l'emploi. ●

**Didier CATTEAU**

<sup>(1)</sup> [www.enseignement.be/index.php?page=26999](http://www.enseignement.be/index.php?page=26999)

## Taux de sorties « prématurées »

Sur les 162 762 élèves inscrits en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire en 2009, les taux de sorties « prématurées » d'un établissement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles varient selon les régions, de 8,89 % à Bruxelles à 4,56 % dans le Luxembourg.

Source : *Les indicateurs locaux de l'enseignement*, Indicateur 12, p. 137-148. [www.enseignement.be/index.php?page=26999](http://www.enseignement.be/index.php?page=26999)

Zones	Inscrits en 2009	Sortis en 2010	Taux
Bruxelles	31 042	2 761	8,89 %
Nivelles	15 426	744	4,82 %
Huy-Waremme	7 254	368	5,07 %
Liège	22 154	1 424	6,43 %
Verviers	8 359	476	5,69 %
Namur	18 823	1 006	5,34 %
Luxembourg	11 030	503	4,56 %
Hainaut occidental	11 574	583	5,04 %
Mons centre	17 020	1 083	6,36 %
Charleroi Hainaut-sud	20 080	1 310	6,52 %

# Ils jouent ensemble pendant une semaine

**À Verviers, des 3<sup>e</sup> baccalauréats primaire font un stage de réalisation de jeux de plateau avec des élèves de 3<sup>e</sup> professionnelle. L'occasion d'apprendre... pour les deux groupes.**

En décembre, les élèves des 3<sup>e</sup> professionnelles bois, construction, mécanique, électricité de l'Institut technique Don Bosco, à Verviers, ont accueilli les étudiants de 3<sup>e</sup> baccalauréat primaire de la Haute École libre mosane Saint-Roch (HELMO). Ensemble, ils ont construit des jeux destinés à la remédiation en français et maths. À la fin de ce stage, c'était Noël avant Noël : l'ensemble des ados ont expérimenté les parcours truffés de questions-réponses, de manipulations de dés et de pions, de retours en arrière, de coups de chance. Ils se sont amusés... avant d'élire le meilleur joueur du jour et leur jeu *Coup de cœur*.

Une semaine auparavant, les professeurs de la haute école expliquaient le principe de ce projet et, avec leurs étudiants, découvraient d'anciens jeux et en esquissaient de nouveaux. Dans la foulée, par groupe de deux ou trois, ceux-ci ont présenté un prototype de jeu en papier et en carton à un groupe formé d'élèves de chaque section professionnelle. Ces groupes ont évalué les prototypes, affiné les règles et les besoins techniques. Enfin, pendant trois jours, ils ont coupé des plateaux, installé des leds d'éclairage, peint un circuit et son décor, réalisé au tour de menuiserie ou de mécanique des pions, pièces ou accessoires... Tout cela à l'aide du personnel et du matériel de l'école.

« Le stage se termine par une rencontre des enseignants de Don Bosco avec leurs homologues de la haute école et leurs étudiants », explique Isabelle Montulet, psychopédagogue.

Une occasion de tirer un bilan et de confronter leurs représentations à la découverte d'un public, pas classique pour eux, d'une identité professionnelle différente, des enjeux et modalités du fonctionnement d'une école qualifiante, d'un autre débouché professionnel. « Ce stage permet de sortir nos bacheliers de leurs stéréotypes, questions, voire anxiétés », ajoute Françoise Crutzen, professeure de maths.

Il y a sept ans, l'Institut technique était en recherche d'une alternative au modèle classique d'évaluation pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> professionnelles. Le sous-directeur de l'époque, M. Beckers, proposa d'abandonner les épreuves de Noël et de juin pour les cours généraux, de conserver les bilans et créer en décembre une semaine d'évaluation formative. Convaincu de l'approche plus concrète, ludique et globale des instituteurs, il sollicita la collaboration de l'HELMO. La semaine Jeux était lancée. C'est devenu une tradition.

## Je le savais : ce serait bien

Pour le sous-directeur, M. Schlemmer, « le monde a changé, pas l'école. Cette semaine, c'est aussi une petite révolution. Avec d'autres, cette activité brise le rythme scolaire et permet aux élèves de se valoriser ». Un de ses enseignants, Xavier Joyeux, explique que les élèves en sortent en disant avoir





énormément appris. Pour leur donner plus de sens encore, ces jeux seront entreposés dans un local où les classes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> degrés pourront les exploiter dans des moments de respiration réguliers.

Cette semaine de jeu, les élèves de professionnelle la savaient d'avance positive : « *On en parle avec ceux qui l'ont déjà faite, explique Dylan Dobelaere (3<sup>e</sup> P maçon). C'est amusant et différent. Notre jeu, à la découverte du château de Guédelon, propose par exemple des défis sur de vieilles techniques de maçonnerie* ».

Les réalisations et les recherches que les élèves arrivent à faire en si peu de temps ont impressionné Charline Schaqueue (3<sup>e</sup> bac) : « *Les 3 P sont exigeants : il n'est pas question de finir le jeu hors des délais et il doit avoir un niveau de qualité important sur le plan technique, du contenu et des règles* ». Gerlinda Cormann (3<sup>e</sup> bac) se disait, elle, que ce public ne serait pas touché par les jeux. Elle a découvert des jeunes enthousiastes qui faisaient avec elle un réel échange de compétences : « *Cela confirme mon envie de mener à bien un TFE sur l'apprentissage par le jeu* ».

Bref, le stage se reconduira l'année prochaine. Tous les partenaires en ont envie et se disent prêts à en affiner le dispositif, pour mieux préciser encore les compétences mises en oeuvre, les méthodologies, le matériel technique nécessaire. ●

**Patrick DELMÉE**

‘ *Ce stage avec des élèves de 3<sup>e</sup> professionnelle permet de sortir nos bacheliers de leurs stéréotypes, questions, voire anxiétés* ’

## Un instituteur en professionnelle

Un instituteur peut enseigner aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés de l'enseignement professionnel. Il aura un salaire de bachelier. C'est le cas de Xavier Joyeux <sup>(1)</sup>, à l'Institut technique Don Bosco à Verviers. Après sa formation, il a accepté un remplacement de trois semaines. Après trois jours, le directeur lui a proposé un contrat. Dix ans plus tard, il y est toujours. La 1<sup>re</sup> année, il a donné religion en 4<sup>e</sup> P, pour des 16-20 ans pas du tout motivés. Il a plus appris en gestion de classe et de discipline qu'en dix ans d'institut, avec l'aide de son épouse et de ses collègues : « *L'essentiel est d'être juste, de briser la glace en amenant des choses qui peuvent les intéresser : après, on peut tout avoir d'eux...* »

.....  
<sup>(1)</sup> [xavier.joyeux.dbv@gmail.com](mailto:xavier.joyeux.dbv@gmail.com) – 0497/35 13 22

# Ancrer la formation des enseignants aussi sur la recherche !

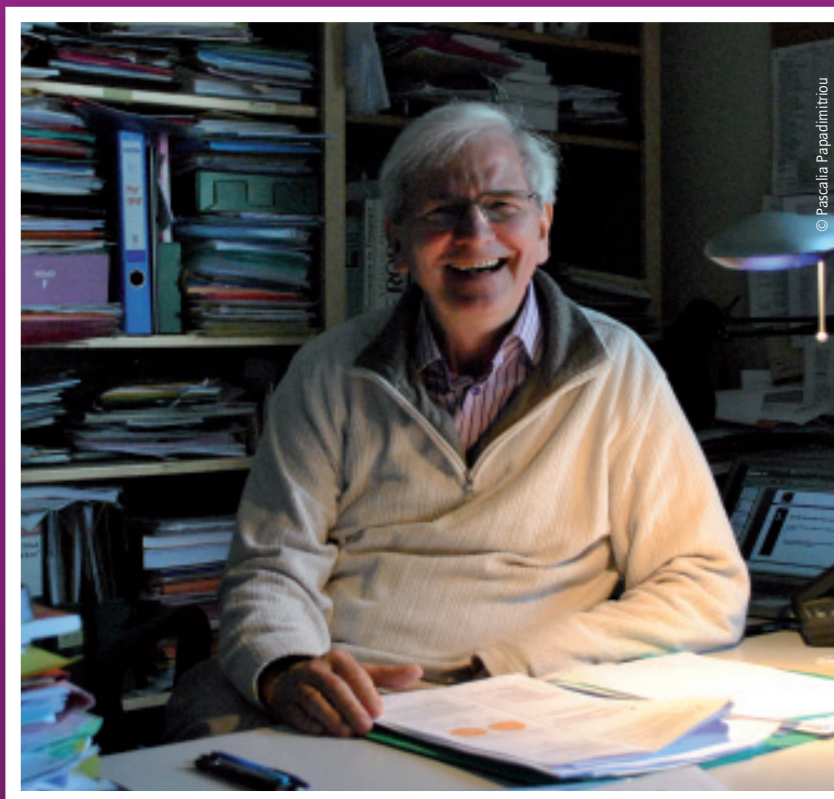
Notre rubrique *Libres propos* donne la parole à un spécialiste de l'éducation, en lui demandant de faire part à nos lecteurs d'un message, important selon lui, à leur transmettre aujourd'hui. La contribution du professeur Léopold Paquay, décédé quelques jours après la rédaction de ce texte, revêt une dimension toute particulière. Il y évoque la formation des enseignants.

Étant donné l'évolution rapide du métier d'enseignant et du contexte qui l'entoure, un consensus se dessine quant à la nécessité de renforcer la formation des enseignants afin de permettre à ceux-ci de faire face aux nombreux défis auxquels ils sont confrontés au quotidien, d'aider encore davantage les élèves à apprendre, mais aussi de justifier leur pratique et de développer des projets collectifs en utilisant le lexique du métier...

Si telle est bien la visée de former des enseignants professionnels, il pourrait être intéressant d'exploiter davantage la richesse des connaissances qui ont progressivement été accumulées dans le cadre des recherches scientifiques dans le domaine de l'éducation, et d'ancrer davantage la formation dans celles-ci comme cela se fait davantage dans d'autres pays et particulièrement en Finlande.

## La recherche pôle de formation

Que signifie ancrer la formation des enseignants sur la recherche ? D'abord, les concepteurs de nouveaux curricula et les équipes de formateurs gagneront à prendre en compte les résultats des recherches à propos de l'acte d'enseigner et à propos des dispositifs de formation et d'accompagnement des enseignants. Les connaissances scientifiques et expertes accumulées mondialement depuis plusieurs décennies sur ces deux thèmes sont impressionnantes. Nous en avons sélectionné quelques-unes dans le *Cahier de recherche* du Girsef n° 90<sup>(1)</sup>. Se baser sur ces connaissances permettra de sortir des sentiers battus et de concevoir des curricula et des dispositifs innovants dont on pourra ultérieurement expliciter les fondements lors d'audits d'évaluation de la qualité.



© Pascalina Papadimitriou

Deuxio, il importe aussi de repenser les contenus de la formation en faisant une plus grande place aux savoirs issus de la recherche qui aident les enseignants à donner sens à leur pratique ; entre autres, les savoirs clés en didactique, en psychologie de l'apprentissage, en sociologie de l'éducation et autres savoirs importants des sciences humaines et sociales. Il est essentiel en formation à l'enseignement d'articuler théorie et pratique. Mais comme le montre Pierre Pastré<sup>(2)</sup>, l'apprentissage d'un métier ne se réalise pas uniquement au moment de l'action (les stages en classe), mais au moment du debriefing,

c'est-à-dire lorsque, seul ou accompagné, le stagiaire réfléchit aux sources des problèmes rencontrés. Or, on oublie trop souvent que ces retours sur l'action sont l'occasion de reconceptualiser les situations difficiles ; et c'est précisément alors que la théorie devient utile. Par exemple, un enseignant confronté à un problème de démotivation de la part de certains élèves pourra recourir aux savoirs théoriques développés en psychologie de l'éducation quant aux leviers de la motivation, reconceptualiser les situations vécues en conséquence et ouvrir ainsi de nouvelles pistes d'intervention. Des enseignants ainsi formés deviennent des utilisateurs éclairés des produits de la recherche en éducation. Et ils sont outillés pour questionner leurs pratiques en référence avec les résultats des recherches (par exemple quant à l'inutilité du redoublement).

Tertio, on initie également les étudiants à une démarche de recherche. Tout particulièrement, à travers un mémoire de recherche ou un portfolio, l'étudiant peut acquérir une méthodologie qu'il pourra peut-être utiliser par la suite lorsque, « praticien-chercheur », il développera des projets innovants et collaborera à des recherches. Mais on peut surtout attendre que les futurs enseignants apprennent ainsi une attitude critique par rapport aux « savoirs » qu'ils enseignent et aux principes didactiques et pédagogiques auxquels ils se réfèrent.

### Ses impacts

Le choix d'ancrer la formation des enseignants aussi sur la recherche a de nombreuses conséquences. Pointons-en deux.

Il s'agit de mettre en place à terme un master réellement professionnalisant où les savoirs issus de la recherche ont une place consistante. Dans le scénario sans doute le plus réaliste d'un bachelier de 3 années débouchant sur la possibilité d'enseigner, suivi de 2 années de master pouvant être réalisées en cours d'emploi, il est capital que les étudiants, dès leur première année de formation, soient confrontés à des savoirs clés issus de la recherche et qu'ils puissent en percevoir la pertinence pour la pratique. Il importe donc, en ce qui concerne la formation des enseignants du fondamental, que les formateurs,

les chercheurs des Hautes écoles et des Universités et les relais du terrain définissent en commun un ensemble limité de savoirs clés (knowledge base) à faire acquérir en profondeur par les étudiants au long de leur formation ; et qu'ils explicitent des dispositifs permettant aux étudiants d'acquérir ces savoirs de façon contextualisée et des dispositifs pour qu'ils prennent l'habitude de mobiliser ces savoirs en situation professionnelle, particulièrement lors des activités d'analyse de pratique professionnelle.

De plus, les formateurs d'enseignants seront évidemment invités à développer les compétences requises pour faire acquérir aux étudiants les savoirs clés issus de la recherche et pour les initier aux démarches de recherche. Mais une formation, même intensive, des formateurs ne suffit pas ! À terme, tous les formateurs d'enseignants gagneraient à participer à des recherches collaboratives et autres, en didactique et dans les divers domaines des sciences de l'éducation et de la formation. Au-delà de l'enrichissement personnel qu'ils pourront y trouver, les retombées pour leurs étudiants seront essentielles : les formateurs, en effet, constituent les interfaces, les médiateurs nécessaires entre la recherche et les futurs enseignants en formation.

En conclusion, pour mettre en place un curriculum de qualité pour former des enseignants professionnels, une priorité se dégage : ancrer davantage la formation initiale des enseignants sur la recherche. ●

### Léopold PAQUAY

<sup>(1)</sup> [www.uclouvain.be/307046.html](http://www.uclouvain.be/307046.html)

<sup>(2)</sup> PASTRÉ P., *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris, PUF, 2011

Psychopédagogue et formateur d'enseignants, Léopold Paquay était professeur émérite à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université catholique de Louvain. Il avait également formé de futurs enseignants à l'Institut des Dames de Marie, à Bruxelles, et à l'École normale catholique du Brabant wallon. Membre-fondateur du Groupe interdisciplinaire de recherches sur la socialisation, l'éducation et la formation (Girsef), il a publié de nombreux ouvrages et articles sur la formation et l'évaluation des enseignants. Il a aussi enseigné à la FOPA (Formation ouverte pour adultes) qui décerne un master en Sciences de l'éducation.

### BIBLIOGRAPHIE

- PAQUAY L., ALTET M., CHARLIER E. & PERRENOUD P. (Dir.). *Former des enseignants-professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?* Bruxelles, De Boeck. (4<sup>e</sup> édition revue et actualisée), 2012.
- PAQUAY L., VAN NIEUWENHOVEN C. & WOUTERS P. (Eds.), *L'évaluation, levier de développement professionnel ?* Bruxelles, De Boeck, 2010.

# Les décrets « inscriptions »



RYELANDT N. ,  
« Les décrets « inscriptions » et « mixité sociale » de la Communauté Française, Courier hebdomadaire CRISP, Bruxelles, 2013. [bit.ly/1n7u9l5](http://bit.ly/1n7u9l5)

Exercice périlleux que celui auquel se livre Nathalie Ryelandt, qui analyse les décrets régulant les inscriptions en 1<sup>re</sup> secondaire depuis 2007, les replace dans leur contexte, et interroge la pertinence de certains éléments du dispositif en vigueur actuellement.

Ce travail sérieux décrit les dispositifs réussis, résume les débats et oppositions qui les ont précédés et suivis, pointe les difficultés liées à leurs mises en œuvre. Sans prise de position, ce qui est remarquable eu égard au tohu bohu généré par ces décrets.

En conclusion, si l'auteure n'élude pas les objections au décret actuel, elle observe que le recul manque pour se prononcer sur les plus fondamentales d'entre elles : son effet sur la mixité sociale, son effet pervers sur la

composition des classes des écoles en encadrement différencié,...

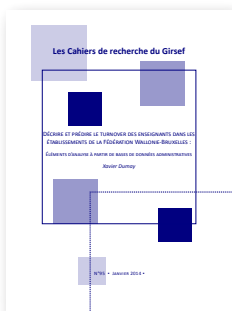
Par ailleurs, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente a également publié une étude sur ces décrets <sup>(1)</sup>, dont la première partie s'intéresse davantage au contexte dans lequel ils sont apparus.

Enfin, le Rapport intermédiaire de la Commission de Pilotage relatif au décret Inscriptions est disponible sur [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be). •

D. C.

<sup>(1)</sup> BOSSÉ J., *Les décrets Inscription : construite la mixité dans un contexte de libre-choix*, Bruxelles, 2013. [bit.ly/1ISGYly](http://bit.ly/1ISGYly)

# Le turnover des enseignants



DUMAY X. ,  
« Décrire et prédire le turnover des enseignants dans les établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles », *Cahiers de recherche du Girsef*, numéro 95, janvier 2014. [bit.ly/1o0Z2FH](http://bit.ly/1o0Z2FH)

En moyenne, en Fédération Wallonie-Bruxelles, les établissements voient un cinquième de leur personnel enseignant disparaître d'une année sur l'autre (mais 46 % des « novices »). C'est ce qu'indique une étude de Xavier Dumay, qui détaille ces taux selon les niveaux d'enseignement, les provinces et les réseaux.

L'auteur développe ensuite des analyses cherchant à prédire les différences de turnover entre établissements, sans qu'il soit possible d'émettre une causalité entre les variables choisies (public de l'école, caractéristiques de ses enseignants, réseau).

Que retenir de ces analyses ? Que le turnover des enseignants s'explique moins chez nous par le public de l'école, que l'on chercherait à fuir. Qu'il y a moins de turnover dans le libre confessionnel. Et que les établissements ayant une proportion plus élevée d'enseignants moins expérimentés, non nommés, ou sans diplôme de type pédagogique, connaissent des taux de turnover plus importants. •

D. C.

## Mode d'emploi

Les deux fédérations d'associations de parents (UFAPEC et FAPEO) ont édité *Participer à l'école, mode d'emploi*, guide pratique très clair destiné à soutenir l'engagement collectif des parents « pour un partenariat école-familles constructif ». [bit.ly/1h9ByVK](http://bit.ly/1h9ByVK)

## Apprendre en maternelle

Au départ de l'analyse de six séquences présentant un(e) enseignant(e) en interaction avec ses élèves, cette étude de CGé met en lumière des pratiques qui permettent de lutter contre les inégalités ou qui inconsciemment les renforcent. [bit.ly/1lSiBGL](http://bit.ly/1lSiBGL)

## L'enseignement à Bruxelles

Brussels Studies a publié en aout 2013 une note de synthèse dans laquelle Benjamin Wayens, Rudi Janssens et Joost Vaesen font le point sur l'enseignement à Bruxelles : son cadre institutionnel et politique, des constats « relativement partagés », et ses défis. [bit.ly/1lM8VPS](http://bit.ly/1lM8VPS)

## L'équité bafouée

Appel pour une école démocratique a analysé les résultats PISA 2012 et pointe à nouveau des inégalités sociales ou liées à l'immigration, « résultat de puissants mécanismes de ségrégation ». L'étude se conclut par des recommandations. [bit.ly/1gaASvW](http://bit.ly/1gaASvW)

# Nouveau pilote à la « prom'soc »

**Fin février,  
le Conseil général de  
l'Enseignement de  
promotion sociale a été  
installé, remplaçant  
le Conseil supérieur  
et la Commission de  
concertation.**

Formuler des avis, suivre le développement, définir les priorités... Des missions classiques pour un organe de pilotage tel que ce nouveau Conseil général de l'enseignement de promotion sociale, institué par le décret du 23 juillet 2013 qui a également intégré l'e-learning dans son offre d'enseignement <sup>(1)</sup>.

Plus spécifiquement, le Conseil général est chargé d'élaborer les dossiers pédagogiques des unités de formation, qui doivent comporter (au minimum) les capacités préalables requises, l'horaire de référence minimum, le contenu minimum et les acquis d'apprentissage à maîtriser à l'issue d'une unité de formation. Il doit également fixer la marge d'autonomie laissée aux établissements dans la conception de ces unités de formation sans que cela modifie la certification. Ceux-ci peuvent utiliser jusqu'à 20 % des périodes d'une unité pour répondre à un projet d'établissement, à des évolutions des contenus et des compétences visées ou à des demandes particulières de leur public. Pour former des éducateurs par exemple, certains privilégient le nursing et d'autres l'animation sportive.

C'est aussi au Conseil général qu'il reviendra de fixer les modalités de capitalisation des titres sanctionnant les unités de formation, et d'assurer l'information à ce sujet. Il devra également lister les acquis d'apprentissage des unités de formation d'une section.

Pour les sections de l'enseignement secondaire, ce travail sur les dossiers pédagogiques doit s'articuler aux profils de formation définis par le Service francophone des Métiers et Qualifications (SFMQ) et, quand ils n'existent pas encore, aux profils élaborés par la Commission communautaire des Professions et des Qualifications (CCPQ). Afin d'éviter les incohérences en la matière, le Conseil général

est tenu d'informer le Conseil de Concertation de l'enseignement secondaire comme le Conseil général des Hautes Écoles de ses travaux en matière de profils de formation.

Le Conseil général est présidé par Hervé Pétré, le Directeur de l'administration de l'enseignement de la Province du Brabant wallon et représentant du réseau des Provinces et Communes. Par ailleurs le Conseil se compose aussi de trois vice-présidents, de vingt-huit membres effectifs (et autant de suppléants). Six représentent les réseaux, six le personnel de l'enseignement de promotion sociale, quatre les étudiants, trois les syndicats, cinq les milieux économiques. Ils siègent aux côtés du Directeur général de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique et de son délégué, et de l'Inspecteur chargé de la promotion sociale et de l'enseignement à distance et son délégué. Le ministre en charge de l'enseignement de promotion sociale est invité permanent au Conseil général et à son bureau.

Trois Conseillers méthodologiques, issus de l'enseignement, collaborent à la préparation et au suivi des travaux du Conseil général et ont notamment pour missions d'œuvrer à la cohérence des dispositions pédagogiques avec les textes règlementaires et d'alimenter la réflexion sur les besoins des milieux socioéconomiques en termes de métiers et d'employabilité <sup>(2)</sup>. ●

**Didier CATTEAU**

<sup>(1)</sup> [bit.ly/OZT9Vw](https://bit.ly/OZT9Vw)

<sup>(2)</sup> Secrétariat du Conseil général : 02/690 87 51 – 02/690 87 28



# La mixité n'est pas neutre

**Voilà un demi-siècle que filles et garçons se côtoient dans les classes. Est-il gagné pour autant, le pari du vivre ensemble et égaux dès l'école maternelle ?**

Jetez donc un regard sur la cour de récréation : dès 4 ans et demi, les enfants passent bien davantage de temps à jouer avec des élèves du même sexe qu'avec ceux du sexe opposé. Et bon nombre de chercheurs l'ont observé : les garçons jouent en plus grands groupes, utilisent davantage d'espace, ont des rapports plus hiérarchisés où la domination physique joue un certain rôle. Les attitudes « déviantes » par rapport aux rôles de sexe – des garçons jouant aux Barbies, par exemple – sont mieux acceptées quand il s'agit de filles.

Normal ? Ces relations disjointes traduiraient la nécessité de se construire d'abord en rapport d'appartenance à un sexe, d'identité de genre. On ne peut manquer toutefois de se demander quelle est la part des modèles culturels, des normes, des interdits intériorisés

dans cette conscience de genre très précoce. « Les stéréotypes n'expliquent pas la réalité mais, parfois, ils la créent », explique Olivier Klein, professeur de psychologie sociale à l'ULB <sup>(1)</sup>.

## Filles obéissantes, garçons turbulents

Car ils ont la vie dure, les stéréotypes ! Aux filles, on associe volontiers l'obéissance, la discipline, l'attention, le respect de la norme... – des attitudes conformes aux exigences du système scolaire. Plusieurs études ont démontré aussi que des enseignants ont des attitudes, des attentes, des interactions (inconscientes) différentes en fonction du sexe des élèves. Ainsi, les garçons seraient plus interrogés sur des questions cognitives alors que les filles seraient sollicitées davantage sur un rappel du cours précédent.

Dans la suite de la scolarité, la mixité renforcerait les stéréotypes, en particulier dans certaines matières. Au cours de sciences, les élèves (les enseignants aussi, parfois) trouvent normaux la dominance des garçons et l'effacement des filles quand il s'agit de réaliser un montage électrique ou une expérience. Mais la sociologue Marie Duru-Bellat, qui a exploré la recherche sur les effets de la mixité, le souligne : il y a plus qu'une adaptation passive ou une soumission aux stéréotypes. En effet, dans la classe, les élèves auront tendance à mettre en œuvre des comportements cohérents avec leur identité : certaines filles montrent de l'appréhension devant une dissection ou refusent de se salir ou de se protéger les cheveux pour une manipulation, par exemple <sup>(2)</sup>.

À l'adolescence, en particulier, certaines composantes de cette identité de genre sont en porte-à-faux avec ce que l'école propose. Par exemple, ce n'est pas forcément « cool » ni « viril » vis-à-vis des « potes » d'être un « bon » élève, intello, docile et performant. Cela semble s'observer plus fréquemment dans des écoles de milieu socioéconomiques plus défavorisés. Confrontés à une plus grande réussite des filles, des garçons en échec seraient tentés de se réfugier dans des comportements qualifiés de « masculins ».

### Recréer un temps « entre soi » ?

Des classes non-mixtes pourraient-elles améliorer la situation ? Le débat revient régulièrement. Le neuropsychiatre et psychanalyste Philippe Van Meerbeek a avancé l'idée de créer des classes non mixtes au début de l'adolescence, lorsque le décalage de maturité entre filles et garçons, souvent observé, peut être source de difficultés. L'objectif ? Offrir un temps initiant où l'on parle « entre soi » avant d'être confronté à l'autre sexe permettrait de se consacrer plus sereinement aux apprentissages <sup>(3)</sup>. M<sup>me</sup> Duru-Bellat propose de maintenir la mixité, en favorisant des moments non mixtes, comme les cours d'éducation sexuelle.

La non mixité réduirait-elle le retard scolaire des garçons constaté dès la fin du cycle de base et qui se prolonge sur toute la scolarité ? Permettrait-elle de meilleurs résultats et une orientation plus importante des filles dans les branches scientifiques ? Éviterait-elle le contingentement des élèves dans des filières perçues

comme réservées aux filles ou aux garçons (ce qui recrée presque de fait la non mixité) ?

Difficile de répondre. Mais des études ont montré que les différences de réussite entre garçons et filles varient fortement d'un pays à l'autre et d'une école à l'autre. Les filles réussissent d'autant mieux que la société dans laquelle elles vivent promeut l'égalité des sexes. Et des écoles, souvent dans des milieux plus privilégiés, arrivent à promouvoir des valeurs – compétition, excellence... – qui parlent davantage aux garçons. Et là, l'écart entre garçons et filles au sein des classes s'amenuise. ●

Catherine MOREAU

<sup>(1)</sup> KLEIN O., « Il faut peut-être redéfinir autrement la mixité », interview dans *Le Soir*, 22 janvier 2014.

<sup>(2)</sup> DURU-BELLAT M., « Ce que la mixité fait aux élèves », *Revue de l'OFCE* n° 14, juillet 2010. [www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2010-3-page-197.html](http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2010-3-page-197.html)

<sup>(3)</sup> VAN MEERBEECK P., *Ainsi soient-ils ! À l'école de l'adolescence*, Bruxelles, De Boeck, 2012.

## Filles et garçons : une même école ?

L'Enseignement à distance de la Fédération Wallonie-Bruxelles a construit un module pour intégrer l'égalité entre filles et garçons dans la formation initiale et en cours de carrière des enseignants. *Filles et garçons : une même école ?* mise sur la capacité d'un enseignant conscient des stéréotypes sexistes de changer les mentalités. Pour chaque niveau d'enseignement (maternel, primaire, secondaire et supérieur), le module explore différents environnements (institutionnel, pédagogique, relationnel,...) et propose des pistes pédagogiques concrètes. On y trouve aussi un grand nombre de références et de définitions, des exemples d'activités, des réflexions d'enseignants sur des questions de genre, des questionnaires destinés aux élèves, des documents vidéo,...

[www.egalitefillesgarcons.be](http://www.egalitefillesgarcons.be)

## Mixité : à revoir ?

Faut-il remettre en cause la mixité installée dans les écoles depuis un demi-siècle ? Coup d'œil au-delà des frontières.

L'Irlande, l'Australie et la Nouvelle-Zélande comptent beaucoup d'écoles et de classes non-mixtes ; les États-Unis, le Royaume-Uni,... en ont recréé.

Efficace ? Des recherches ont exploré, dans ces pays, l'impact d'une éducation non mixte sur les résultats scolaires, les orientations et options choisies, le développement personnel et social,... Le bilan : des résultats variés, voire contradictoires, reflétant sans doute la difficulté de distinguer les effets attribuables à la non-mixité et ceux provenant d'autres facteurs.

Certaines études montrent ainsi que les filles d'écoles mixtes adoptent des attitudes plus favorables envers les matières « masculines » (maths, physique), mais d'autres suggèrent qu'à la sortie d'écoles non mixtes, elles s'orientent plus volontiers vers ces matières dans l'enseignement supérieur. Côté développement personnel et social, il semble que les élèves des écoles mixtes voient de façon plus positive leur école et les différents aspects de leur enseignement. Mais quand on aborde la perception et l'image que les élèves ont d'eux-mêmes, la balance ne penche d'aucun côté.

<sup>(1)</sup> SMYTH E., « Non-mixité à l'école : que nous dit la recherche actuelle », *Revue française de pédagogie*, n° 171, avril-mai-juin 2010.

## Votre fiche fiscale via [www.ens.cfwb.be](http://www.ens.cfwb.be)

Votre formulaire de demande de prime syndicale et votre fiche fiscale ont été envoyés sur votre boîte électronique professionnelle (accessible sur [www.ens.cfwb.be](http://www.ens.cfwb.be)) où ils resteront pendant un an <sup>(1)</sup>.

Les établissements sont invités à informer leur personnel (y compris les personnes en congé, en DPPR...) et à lui permettre, si nécessaire, d'accéder à la fiche fiscale via l'ordinateur de l'école.

Vous avez perdu (ou jamais reçu) les codes d'accès de votre boîte électronique, constitués d'un login (votre numéro matricule) et d'un mot de passe, envoyés à domicile lors de votre entrée en fonction ? Consultez donc votre fiche fiscale de 2013 (revenus de 2012) où ils sont mentionnés en bas de page.

Vous ne possédez plus cette fiche ou vous ne travaillez pas dans l'enseignement ? Demandez les codes jusqu'au 27 juin aux 0800/20 000 (8-18h) et 02/413 20 20 (9-12h et 14-16h) accessibles en semaine. Ou à l'adresse [fpens@etnic.be](mailto:fpens@etnic.be) en précisant votre numéro de matricule. En appelant ces numéros avant le 13 juin, vous pouvez aussi obtenir un exemplaire papier des deux documents cités.

Si votre fiche 2014 ne concerne qu'un pécule de vacances versé en 2013, vous recevrez automatiquement le document sous format papier. Et si, dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, vous êtes payé à charge de la dotation de l'école, c'est le secrétariat qui vous remettra votre fiche fiscale. ●

C. M.

<sup>(1)</sup> <http://bit.ly/1k2iham>

# La nouvelle vie des instruments anciens

**Depuis plus de trente ans, des passionnés inventorient des instruments scientifiques utilisés dans les écoles dès le 18<sup>e</sup> siècle...**

Pile de Volta, thermomètre de Bréguet, résonateurs de Helmholtz, cerceau de Delezenne... Autant d'instruments scientifiques anciens et utilisés en classe que ScienceÉchos <sup>(1)</sup> veut sauver de l'oubli. Créée en 2012, l'ASBL poursuit le travail de passionnés qui, depuis les années 80, récoltent, inventorient, restaurent et mettent en valeur ces objets étonnants.

La collection comporte actuellement plus de 4 000 instruments et objets didactiques de la fin du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1960 environ, et un nombre équivalent de livres scientifiques, revues, catalogues, manuels et documents scolaires de la même époque. L'ASBL lance un appel aux écoles, enseignants ou particuliers qui souhaiteraient lui en confier d'autres. Et pas nécessairement en bon état : les pièces hors d'usage ou dépareillées constituent une réserve de pièces de rechange.

À l'aide de catalogues et manuels anciens, des physiciens, chimistes, biologistes, bibliothécaires ont rédigé à ce jour une fiche comportant photo, description, origine, références bibliographiques pour environ 2600 pièces, précisant leur état et les éventuels travaux de restauration à prévoir.

Une dizaine d'expositions ont déjà présenté les pièces les plus remarquables de la collection et, depuis 2009, certaines participent à la scénographie du Musée de l'Orfèvrerie, au Château de Seneffe.

Cette collection, dont la valeur est à la fois patrimoniale et didactique, appartient aujourd'hui à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle en a confié la gestion et la mise en valeur à ScienceÉchos, qui assume cette tâche en concertation avec les administrations de l'Enseignement et de la Culture.

L'ASBL a fait appel à l'expertise et aux ressources de l'Université de Mons pour mener cette tâche à bien. C'est d'ailleurs avec cette dernière qu'elle a mis sur pied l'exposition *Produire de l'électricité du 18<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle*, visible jusqu'au 29 juin au Musée d'Histoire naturelle de Tournai <sup>(2)</sup>. ●

**Didier CATTEAU**

<sup>(1)</sup> [www.scienceechos.be](http://www.scienceechos.be)

<sup>(2)</sup> [http://carteprof.be/news\\_view.php?ne\\_id=409](http://carteprof.be/news_view.php?ne_id=409)



© Patrick Maurage



## À PRENDRE OU À LAISSER

**L'outil Je vote : Mode d'emploi**, édité par Infor-Jeunes, prépare les jeunes à voter. Il s'accompagne d'un site qui propose des infos et un concours en ligne. [bit.ly/1hveu1z](http://bit.ly/1hveu1z)

**L'animation Le commerce équitable** : arrêt sur images renforce l'offre éducative d'Oxfam-Magasins du monde. Elle s'inspire du photolangage. [bit.ly/1cVUy6](http://bit.ly/1cVUy6)

**L'ASBL Alfa-club** organise durant les congés scolaires des échanges linguistiques. Elle recherche des correspondants francophones de 10 à 15 ans. [www.alfa-club.be](http://www.alfa-club.be)

**Des astuces** changent la vie des personnes handicapées, malades ou âgées. Proposez les vôtres jusqu'au 30 juin. [bit.ly/1gtwPIP](http://bit.ly/1gtwPIP)

**Les candidatures** pour accueillir en classe un artiste dans le cadre d'Art à l'école, avec le Centre dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse, doivent être déposées pour le 30 mai. 064/66 57 07 - [www.cdwej.be](http://www.cdwej.be)

**Le musée In Flanders Fields** (Ypres) invite les écoles à participer à *La liste des noms*, en lui envoyant les identités des victimes civiles de la guerre, relevées notamment sur les monuments aux morts. [bit.ly/1nGeyDo](http://bit.ly/1nGeyDo)

**Le projet Minipop** permet aux enseignants et aux élèves du secondaire d'apprendre la réanimation cardio pulmonaire de base. [www.minipop.be](http://www.minipop.be)

**L'industrie pharmaceutique et les biotechnologies**, le nouveau dossier pédagogique de *Sciences aventure*, se destine aux élèves dès la 5<sup>e</sup> secondaire. [bit.ly/1hX8IQs](http://bit.ly/1hX8IQs)

**Spa Monopole** propose *L'Eudysée de Spa*, un parcours didactique pour les 10-12 ans (par groupes de 20 au moins) axé sur les aspects écologique, citoyen et de santé publique. [www.eaudysseedespa.be](http://www.eaudysseedespa.be)

**Il y a un lapin dans ma tasse de thé** est une nouvelle sélection de 100 livres de jeunesse, éditée par le Service général des Lettres et du Livre. Téléchargeable sur [www.litteraturedejeunesse.be](http://www.litteraturedejeunesse.be), cet outil s'accompagne de deux malles de livres itinérantes.

**Les croisières éducatives** *l'Environnement au fil de l'Eau* font découvrir aux 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> primaires, jusqu'au 21 mai, le rôle joué par les cours d'eau en Wallonie. [www.coursdeau.be](http://www.coursdeau.be)

**L'homosexualité**, comment la démythifier, la banaliser, casser son tabou ? Des supports pédagogiques abordent ces questions ([bit.ly/1hXW6ij](http://bit.ly/1hXW6ij)). Comme le court-métrage *Love is Love*. À visionner sur [www.stop-discrimination.be](http://www.stop-discrimination.be). À commander via [egalite@cfwb.be](http://egalite@cfwb.be).

**Les animations Philofolies** font découvrir la philosophie par un match d'impro philo ou une philographie, débat et polaroid compris. [bit.ly/P4L3uZ](http://bit.ly/P4L3uZ)

**Se former à la philo pour enfant ?** *Philéas et Autobulle* organise un module, du 30 juin au 4 juillet à Wavre (PAF : 70 €, un abonnement à *Philéas & Autobulle* compris). 010/22 31 91 - [nathalie.marchal@laicite.net](http://nathalie.marchal@laicite.net)

**Le 5<sup>e</sup> volume** de *Au bonheur de lire* rassemble des publications récentes susceptibles d'inciter les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaires à (re)découvrir le plaisir de la lecture. Envoi gratuit sur demande à [aubonheurdelire@cfwb.be](mailto:aubonheurdelire@cfwb.be). Téléchargeable : [bit.ly/1m6ezM9](http://bit.ly/1m6ezM9)

**L'ASBL Empreintes** peut vous former en éducation relative à l'environnement. [bit.ly/1jxK2d0](http://bit.ly/1jxK2d0)

**Un Fonds Bpost** soutient l'alphabétisation préventive. Tout qui développe un projet *Sac à lire* pour des parents illettrés et leurs enfants de 0 à 6 ans peut introduire un projet. [bit.ly/OxGw43](http://bit.ly/OxGw43)

**Le Centre d'Etude de l'Énergie Nucléaire** organise des visites pour les élèves de la dernière secondaire, avec un focus sur les sciences et la technique. [bit.ly/1hrQc7v](http://bit.ly/1hrQc7v)

**Les Rencontres Pédagogiques** d'été proposent 10 ateliers du 18 au 23 août pour interroger les hypertextes et travailler les pratiques en vue de mieux faire apprendre tous les élèves. Infos et inscriptions : [bit.ly/1qjpDpX](http://bit.ly/1qjpDpX)

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique).

### Adresse

Magazine PROF - Local 2G2  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 - BRUXELLES  
[www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof)  
[prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be)  
Tél : 02 / 690 81 33  
Fax : 02 / 600 09 64

### Rédaction

Rédacteur en chef : Didier Catteau  
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau  
Mise en pages : Olivier Vandevelle

### Comité d'accompagnement

Hafsa Ben Zouien, Alain Berger, Alain Faure, Eric Frère, Lise-Anne Hanse, Martine Herphelin, Anne Hicter, Jean-Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann, Jean-Michel Motte, Daniel Plas et Willy Wastiau.

### En couverture

Avec l'aide de l'ASBL Caméra-etc, des élèves de l'École Saint-Lambert II, à Herstal, se muent en apprentis cinéastes : c'est un des sujets de notre dossier « L'école fait son cinéma ».  
© PROF/FWB

### Vie privée

Afin d'envoyer le magazine PROF à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGERS) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.  
ISSN 2051-5295 (imprimé)  
ISSN 2051-5509 (online)  
© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

### Éditeur responsable

Jean-Pierre Hubin,  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES

### Direction de la publication

Martine HERPHELIN

### Impression

Roularta Printing S.A.

### Tirage

116 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés. Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche 64  
6000 NAMUR  
Tél : 0800 / 19 199  
[courrier@mediateurcfwb.be](mailto:courrier@mediateurcfwb.be)



### À nos lecteurs

Si vous souhaitez recevoir la version électronique du magazine plutôt que sa version imprimée, envoyez-nous un courriel à [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be) avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires. Merci pour votre collaboration.

Pour votre confort de lecture, certains liens hypertexte ont été raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/> Ces liens ont été vérifiés le 30 avril.

## À vous de voir

Enseignante, Pascale Toussaint est aussi auteure. Elle vient de publier *J'habite la maison de Louis Scutenaire* aux éditions Weyrich, dans la collection « Plumes du coq ». « *Je l'ai écrit pour deux raisons*, déclare-t-elle. *J'habite effectivement cette maison et je suis professeure de français. Et cet ouvrage pourrait intéresser mes collègues et donc leurs élèves, qui voudraient compléter leur approche théorique du surréalisme bruxellois par un roman* ».

La narratrice de ce récit nous raconte comment elle a acheté une nouvelle maison et y vit avec sa famille : l'ancien logis de celui qui se disait ni belge, ni poète, ni surréaliste, et de sa compagne, la poétesse Irène Hamoir. Françoise Chatelain, inspectrice de français : « *Avec l'aide de spécialistes, qui ont connu cet auteur, comme Christian Bussy ou Xavier Canonne par exemple, elle reconstitue le quotidien de la petite bande de Scutenaire, entrelaçant avec bonheur passages de récit et citations qui accompagnent des instants de sa propre vie familiale dans cette maison, chargée de souvenirs et où survivent bien des fantômes qui partagent sans scrupule le quotidien de l'auteur. Le livre se lit vraiment comme un roman...* »

Pascale Toussaint se propose de partager ses découvertes dans les classes des professeurs qui le souhaitent, avec l'aide de l'opération *Écrivains en classe*. On peut la contacter via son site : <http://pascaletoussaint.be/index.html>

## Votre avis nous intéresse

**Le mercredi 4 juin, à Namur, la rédaction vous invite à un premier panel de lecteurs. Pour recueillir vos avis et mieux répondre à vos attentes.**

Cinq ans. Vingt numéros. Cet hiver, la rédaction de votre magazine a planché sur une nouvelle mise en page mais aussi sur un remodelage des rubriques que l'on vous propose chaque trimestre. Cette page est d'ailleurs une nouveauté, qui accueillera des réactions de lecteurs (lire ci-dessous) et fera également écho à des ouvrages écrits par un ou une enseignant-e.

Parce que *PROF*, le magazine des professionnels de l'enseignement, est avant tout votre trimestriel, et que la rédaction souhaite qu'il soit agréable à lire mais aussi et surtout utile, des panels de lecteurs seront organisés dans les mois qui viennent après chaque parution. L'occasion pour une quinzaine de lecteurs de faire part de leurs réactions et de leurs attentes.

Le premier de ces panels aura lieu le mercredi 4 juin, de 14 à 17 h, à Namur, dans les locaux de l'Institut pour la Formation en Cours de carrière (rue Dewez, 14, D218, à 5000 Namur). Pour y participer, il est évidemment indispensable de s'y inscrire, en nous envoyant un courriel à [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be) au plus tard le mercredi 28 mai, avec en objet « Panel de lecteurs » et, dans le corps du message, vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse) ainsi que votre numéro matricule et votre fonction, afin de nous permettre de réunir un groupe de lecteurs qui soit le plus représentatif possible de la diversité des métiers et des niveaux d'enseignement. Une confirmation de votre inscription vous parviendra au plus tard le vendredi 30 mai. ●

D. C.

## Ne plus avoir peur des maths

**Dans son numéro 20, PROF consacrait un dossier à l'apprentissage des mathématiques. Vous y avez réagi.**

L'illustration ouvrant le dossier « Ne plus avoir peur des maths » montrait un jeune homme de dos écrivant au tableau noir des formules compliquées. Marie-Hélène Blary nous fait observer qu'« *on illustre toujours le propos de sigles, de calculs, de courbes plus abscons les uns que les autres. Ne contribue-t-on pas ainsi à véhiculer l'idée que, oui, vraiment, les mathématiques ne sont réservées qu'à une minorité, à quelques élus ?... Une simple photo peut aller à l'encontre du message qui émane du long travail de réflexion qui a été mené et qui nous est offert* ».

Sur le contenu du dossier qu'il trouve intéressant, Pascal van de Werve constate qu'il manque un aspect, rarement étudié, l'évaluation : « *Si l'aspect pédagogique de la résolution*

*de problèmes est bien abordé, ce même item peut être cause de dérapages et d'échecs à long terme quand il est l'objet principal, voire unique, des évaluations* ». Selon M. van de Werve, il faut contrer la pratique de l'élève lambda qui a tendance à étudier utile à court terme, en évitant d'être univoque. « *Mieux vaut un bon équilibre lors des évaluations entre questions théoriques et exercices. Cela permet à plus d'élèves de réussir, de moins stresser, de garder une meilleure confiance dans leurs chances de succès* ».

Denise Lecomte, quant à elle, a réagi au dessin paru en page 2, le jugeant « *déplacé* » même si « *l'humour et le dessin sont des moyens de communication tout à fait respectables* ». Nos excuses aux lecteurs que ce trait d'humour a pu choquer. ●

## Le Jardin botanique rebaptisé mais toujours gratuit

Le Jardin botanique national de Belgique a été transféré à la Communauté flamande depuis janvier 2014. Il s'appelle désormais « Jardin botanique Meise » et arbore un nouveau logo. Le personnel francophone du Jardin est à présent rattaché à l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À l'occasion de ce transfert, des craintes ont pu naître quant aux activités destinées au public francophone : rien n'est moins vrai...



Ce jardin reste l'un des plus grands jardins botaniques au monde : 92 hectares pour plonger dans la nature et découvrir 18 000 espèces végétales. Mais aussi un espace de recherche scientifique de pointe où des chercheurs francophones perpétuent leurs travaux et où une équipe éducative passionnée continue de vous concocter des animations, des ateliers et des événements...

Votre Carte PROF vous donne libre accès au Jardin botanique Meise et l'entrée est gratuite pour les enfants (hors ateliers et visites guidées). Allez donc le (re)découvrir, d'autant que chaque saison réserve des nouveautés. Une nouvelle serre est consacrée, depuis avril, à la lisière de la forêt tropicale humide et à l'ethnobotanique. Et de nouveaux ateliers pédagogiques vont voir le jour : l'atelier arbre entièrement rénové, de nouveaux ateliers sur la graine et sur la forêt tropicale.

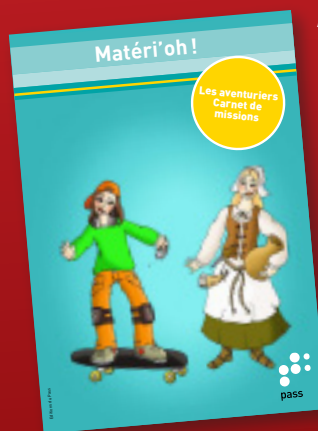
- ▶ Toute l'offre éducative du Jardin botanique : [bit.ly/1qn3OHN](http://bit.ly/1qn3OHN)
- ▶ Fiche synthétique des ateliers scolaires : [bit.ly/R8APLW](http://bit.ly/R8APLW)
- ▶ Ressources pédagogiques : [bit.ly/1hxLoTu](http://bit.ly/1hxLoTu)
- ▶ [http://carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=3908](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=3908)

## Le Pass'âge des Aventuriers au Pass

Au Parc d'aventures scientifiques, à Frameries, le Pass'âge des Aventuriers, nouvel espace dédié aux 6-12 ans, propose trois expositions thématiques reliées par un parcours acrobatique apportant une dimension ludique et physique.

*Le Pass'âge des Aventuriers* s'ouvre sur un plateau consacré aux inventions et aux innovations. On y accède par un couloir fait de fresques évoquant les inventions de l'Antiquité à nos jours. Dans la salle d'exposition, des jeux amènent le visiteur à progresser dans son questionnement et suscitent sa curiosité.

La deuxième exposition invite à décoder les clés de la performance sportive, à s'interroger sur les liens entre sport et société, à découvrir les sciences qui sous-tendent les exploits ou font progresser le sport... Une exposition en trois temps : la salle de sport où on s'échauffe, on se teste, on s'exerce ; le labo pour mieux comprendre le rôle des sciences dans la pratique et l'évolution d'un sport ; et la salle de presse...



*Matéri'oh !* propose cinq variations sur les matériaux qui nous entourent : le labyrinthe des sens, le mur d'objets, les pouvoirs des matériaux, le labo des super-matériaux, et les multiples vies des matériaux.

Pour relier ces trois espaces, un parcours acrobatique s'étend sur toute la hauteur du bâtiment : ponts de singe, toboggans, balançoires, caddy à tirer, échelles de bois... Cet accro-branches intérieur intégré dans un musée est une première en Belgique.

- ▶ [http://carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=2770](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2770)



## 25 ans d'archéologie en Wallonie

Le Service public de Wallonie a décidé de mettre l'archéologie à l'honneur cette année, 25 ans après sa régionalisation. Quarante partenaires proposent plus de 180 événements détaillés sur [www.archeo2014.be](http://www.archeo2014.be) : visites de chantiers de fouille, expositions, visites guidées, publications, films, conférences, colloques, ateliers, promenades archéologiques...

Parmi les partenaires figure le réseau Archéopass ([www.archeopass.be](http://www.archeopass.be)), qui regroupe actuellement 27 musées et sites archéologiques, dont des partenaires de *Carte PROF*. Créé en 2005, Archéopass vise à développer la diffusion de l'archéologie vers un public le plus large possible. Il a également comme objectif d'utiliser l'archéologie comme outil d'apprentissage et de réflexion sur le passé ainsi que sur les enjeux de la société contemporaine et de valoriser le travail mené par les archéologues de terrain.

À mille lieues des grandes pyramides, grottes peintes ou amphithéâtre monumentaux, l'archéologie de nos régions peut sembler abstraite. Pourtant, elle propose une approche très concrète de l'histoire, par le biais de traces matérielles du passé. Observations, questionnements, hypothèses, vérification des hypothèses, mise en relation et en perspective : autant d'étapes qui jalonnent la démarche de l'archéologue et constituent des portes d'entrée stimulantes pour mobiliser l'élève. Les musées et sites archéologiques suggèrent de vivre des expériences uniques à travers des visites, activités, ateliers,...

Par ailleurs, Archéopass a réalisé quatre dossiers pédagogiques, en collaboration étroite avec des enseignants, qui en ont reçu et relu les premières moutures. Ces dossiers n'ont pas pour ambition de dresser une synthèse exhaustive de l'histoire de nos régions mais proposent des portes d'entrées pour mobiliser la classe et les élèves autour de l'archéologie en tenant compte des résultats des dernières recherches. Ils sont destinés à l'enseignant, avec certains documents directement disponibles pour les élèves.

► Ressources pédagogiques : [bit.ly/1kbU3bx](http://bit.ly/1kbU3bx)



## Le tour du monde en 80 lettres

Le Mexique, la Californie, le Québec, Paris, l'Inde... Le Musée des lettres et manuscrits vous emmène en voyage avec son exposition « Le Tour du monde en 80 lettres » ! Les livres illustrés, dessins, cartes postales, souvenirs de voyage et lettres de Saint-Exupéry à Casablanca, Cocteau à New-York, Hemingway à Cuba et bien d'autres apportent un regard neuf sur leurs expériences à l'étranger.

► [http://carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=2443](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2443)